

# **Canada Goose Holdings Inc.**

États financiers consolidés annuels

3 avril 2022

## **RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT**

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Canada Goose Holdings Inc.

### **Opinion sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière ci-joints de Canada Goose Holdings Inc. et ses filiales (la « société ») au 3 avril 2022, au 28 mars 2021 et au 30 mars 2020, des états consolidés du résultat net et du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres et des tableaux consolidés des flux de trésorerie connexes pour la période de 53 semaines close le 3 avril 2022 et les périodes de 52 semaines closes le 28 mars 2021 et le 29 mars 2020, ainsi que des notes annexes et de l'annexe présentant l'information financière résumée de Canada Goose Holdings Inc. (collectivement, les « états financiers »). À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 3 avril 2022, au 28 mars 2021 et au 30 mars 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de 53 semaines close le 3 avril 2022 et les périodes de 52 semaines closes le 28 mars 2021 et le 29 mars 2020, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (PCAOB), le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au 3 avril 2022, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, et notre rapport daté du 18 mai 2022 comporte une opinion sans réserve sur le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière.

### **Changement de principe comptable**

Comme il est mentionné à la note 4 des états financiers, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2019, la société a changé sa méthode comptable pour les coûts de mise en œuvre liés aux accords de type logiciel-service à la suite de l'adoption de la décision d'avril 2021 de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC), Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique.

### **Fondement de l'opinion**

La responsabilité des présents états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers de la société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Nos audits impliquent la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Nos audits comprennent également l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

### **Élément critique de l'audit**

L'élément critique de l'audit indiqué ci-dessous est une question qui a été soulevée lors de l'audit des états financiers de la période considérée, qui a été communiquée ou qui devait être communiquée au comité d'audit, et qui 1) est liée à des comptes ou à des informations significatifs au regard des états financiers et 2) a nécessité l'exercice d'un jugement particulièrement complexe ou subjectif de notre part. La communication d'éléments critiques de l'audit ne modifie aucunement notre opinion sur les états financiers, dans leur ensemble et en présentant l'élément critique de l'audit ci-dessous, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur l'élément critique de l'audit ni sur les comptes ou les informations auxquels il se rapporte.

### ***Obsolescence des stocks – se reporter aux notes 2 j), 3 et 9 des états financiers***

#### ***Description de l'élément critique de l'audit***

Les stocks se composent des matières premières, des produits en cours et des produits finis et sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. En estimant la valeur nette de réalisation, la société a recours à des estimations liées aux fluctuations des niveaux de stocks, à la production prévue, au comportement des clients, à l'obsolescence, aux prix de vente futurs, au caractère saisonnier et aux coûts nécessaires pour vendre les stocks. À la suite de l'analyse de la direction, des provisions pour obsolescence des stocks ont été incluses dans les stocks.

En raison de l'importance des stocks dans le cadre des activités de la société et du niveau de jugement exercé pour déterminer la valeur nette de réalisation liée aux stocks de produits finis, plus particulièrement les produits futurs estimatifs (prix de vente futurs et demande de produits), nos procédures d'audit ont nécessité un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur et un travail d'audit plus étendu.

#### ***Façon dont l'élément critique de l'audit a été traité dans le cadre de l'audit***

Nos procédures d'audit à l'égard des produits futurs utilisés pour déterminer la valeur nette de réalisation liée aux stocks de produits finis incluaient entre autres les éléments suivants :

- Nous avons évalué l'efficacité des contrôles, y compris ceux liés au processus de la direction pour élaborer l'estimation utilisée pour déterminer la valeur nette de réalisation et les provisions pour obsolescence des stocks.

- Nous avons analysé les niveaux de stocks et les produits pour évaluer l'exhaustivité des stocks identifiés par la direction par rapport à l'exposition à l'obsolescence.
- Nous avons exécuté un examen rétrospectif des produits futurs estimatifs de l'exercice précédent et les avons comparés aux activités de l'exercice considéré pour évaluer la capacité de la direction à estimer avec exactitude la valeur nette de réalisation.
- Nous avons évalué le caractère raisonnable des prix de vente futurs et de la demande de produits en :
  - Comparant les hypothèses au titre des prix de vente futurs avec les tendances historiques et les transactions récentes.
  - Évaluant la stratégie de marchandisage de la direction pour évaluer le caractère raisonnable des hypothèses de la direction liées à l'incidence prévue sur l'ensemble de la demande de produits.
  - Prenant en considération les tendances et les éléments probants recueillis à l'égard d'autres aspects de l'audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada  
Le 18 mai 2022

Nous sommes l'auditeur de la société depuis l'exercice 2010.

## **RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT**

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Canada Goose Holdings Inc.

### **Opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Nous avons audité le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Canada Goose Holdings Inc. et ses filiales (la « société ») au 3 avril 2022, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). À notre avis, la société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 3 avril 2022, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le COSO.

Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (PCAOB), les états financiers consolidés au 3 avril 2022 et pour la période de 53 semaines close à cette date de la société, et notre rapport daté du 18 mai 2022 comporte une opinion sans réserve sur ces états financiers ainsi qu'un paragraphe explicatif concernant l'adoption, par la société, de la décision d'avril 2021 de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC), Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique.

### **Fondement de l'opinion**

Il incombe à la direction de la société de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de procéder à l'évaluation de l'efficacité de celui-ci, évaluation qui est incluse dans le rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, sur la base de notre audit. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à notre opinion.

## **Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière comprend les politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada  
Le 18 mai 2022

**États consolidés du résultat net et du résultat global**  
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

|                                                                                                       | Notes         | Exercice clos le |                                   |                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
|                                                                                                       |               | 3 avril<br>2022  | 28 mars<br>2021                   | 29 mars<br>2020                   |
|                                                                                                       |               |                  | Données<br>retraitées<br>(note 4) | Données<br>retraitées<br>(note 4) |
|                                                                                                       |               | \$               | \$                                | \$                                |
| Produits                                                                                              | 5             | 1 098,4          | 903,7                             | 958,1                             |
| Coût des ventes                                                                                       | 9             | 364,8            | 349,7                             | 364,8                             |
| <b>Marge brute</b>                                                                                    |               | <b>733,6</b>     | <b>554,0</b>                      | <b>593,3</b>                      |
| Frais de vente, généraux et administratifs                                                            | 4, 10, 11, 12 | 576,9            | 437,0                             | 406,2                             |
| <b>Bénéfice d'exploitation</b>                                                                        |               | <b>156,7</b>     | <b>117,0</b>                      | <b>187,1</b>                      |
| Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net                                | 16            | 39,0             | 30,9                              | 28,4                              |
| <b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>                                                           |               | <b>117,7</b>     | <b>86,1</b>                       | <b>158,7</b>                      |
| Charge d'impôt                                                                                        | 6             | 23,1             | 15,8                              | 10,7                              |
| <b>Bénéfice net</b>                                                                                   |               | <b>94,6</b>      | <b>70,3</b>                       | <b>148,0</b>                      |
| <b>Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global</b>                                          |               |                  |                                   |                                   |
| Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :                    |               |                  |                                   |                                   |
| Profit actuariel (perte actuarielle) lié à l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi |               | 0,1              | 0,7                               | (0,2)                             |
| Éléments pouvant être reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :                         |               |                  |                                   |                                   |
| (Perte) profit lié à l'écart de change cumulé                                                         |               | (25,5)           | (12,3)                            | 9,1                               |
| Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie             | 21            | 8,7              | (1,2)                             | (2,4)                             |
| Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net) sur les couvertures de flux de trésorerie  | 21            | 4,7              | 7,3                               | (3,7)                             |
| Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures d'investissement net              | 21            | —                | 0,2                               | (0,3)                             |
| <b>Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global</b>                                          |               | <b>(12,0)</b>    | <b>(5,3)</b>                      | <b>2,5</b>                        |
| <b>Bénéfice global</b>                                                                                |               | <b>82,6</b>      | <b>65,0</b>                       | <b>150,5</b>                      |
| <b>Bénéfice par action</b>                                                                            | <b>7</b>      |                  |                                   |                                   |
| De base                                                                                               |               | 0,87 \$          | 0,64 \$                           | 1,35 \$                           |
| Dilué                                                                                                 |               | 0,87 \$          | 0,63 \$                           | 1,33 \$                           |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**États consolidés de la situation financière**  
(en millions de dollars canadiens)

|                                                | Notes  | 3 avril<br>2022 | 28 mars<br>2021                            | 30 mars<br>2020                            |
|------------------------------------------------|--------|-----------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|
|                                                |        |                 | <i>Données<br/>retraitées<br/>(note 4)</i> | <i>Données<br/>retraitées<br/>(note 4)</i> |
| <b>Actif</b>                                   |        | \$              | \$                                         | \$                                         |
| <b>Actifs courants</b>                         |        |                 |                                            |                                            |
| Trésorerie                                     |        | 287,7           | 477,9                                      | 31,7                                       |
| Créances clients                               | 8      | 42,7            | 40,9                                       | 32,3                                       |
| Stocks                                         | 9      | 393,3           | 342,3                                      | 412,3                                      |
| Impôt sur le résultat à recevoir               | 6      | 1,1             | 4,8                                        | 12,0                                       |
| Autres actifs courants                         | 20     | 37,5            | 31,0                                       | 43,5                                       |
| <b>Total des actifs courants</b>               |        | 762,3           | 896,9                                      | 531,8                                      |
| Impôt différé                                  | 6      | 53,2            | 48,4                                       | 41,8                                       |
| Immobilisations corporelles                    | 10     | 114,2           | 116,5                                      | 115,1                                      |
| Immobilisations incorporelles                  | 4, 11  | 122,2           | 124,8                                      | 131,1                                      |
| Actifs au titre de droits d'utilisation        | 12     | 215,2           | 233,7                                      | 211,8                                      |
| Goodwill                                       | 13     | 53,1            | 53,1                                       | 53,1                                       |
| Autres actifs à long terme                     | 20     | 20,4            | 5,1                                        | 6,0                                        |
| <b>Total de l'actif</b>                        |        | 1 340,6         | 1 478,5                                    | 1 090,7                                    |
| <b>Passif</b>                                  |        |                 |                                            |                                            |
| <b>Passifs courants</b>                        |        |                 |                                            |                                            |
| Créditeurs et charges à payer                  | 14, 20 | 176,2           | 177,8                                      | 144,4                                      |
| Provisions                                     | 15     | 18,5            | 20,0                                       | 15,6                                       |
| Impôt sur le résultat à payer                  | 6      | 24,5            | 19,1                                       | 13,0                                       |
| Emprunts à court terme                         | 16     | 3,8             | —                                          | —                                          |
| Tranche courante des obligations locatives     | 12     | 58,5            | 45,2                                       | 35,9                                       |
| <b>Total des passifs courants</b>              |        | 281,5           | 262,1                                      | 208,9                                      |
| Provisions                                     | 15     | 31,3            | 25,6                                       | 21,4                                       |
| Impôt différé                                  | 6      | 15,8            | 15,4                                       | 8,4                                        |
| Facilité renouvelable                          | 16     | —               | —                                          | —                                          |
| Emprunt à terme                                | 16     | 366,2           | 367,8                                      | 158,1                                      |
| Obligations locatives                          | 12     | 192,2           | 209,6                                      | 192,0                                      |
| Autres passifs à long terme                    |        | 25,7            | 20,4                                       | 4,6                                        |
| <b>Total du passif</b>                         |        | 912,7           | 900,9                                      | 593,4                                      |
| <b>Capitaux propres</b>                        | 17     | 427,9           | 577,6                                      | 497,3                                      |
| <b>Total du passif et des capitaux propres</b> |        | 1 340,6         | 1 478,5                                    | 1 090,7                                    |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**États consolidés des variations des capitaux propres**  
(en millions de dollars canadiens)

|                                                                                                                        |       |                                  | Capital social                     | Surplus d'apport | Bénéfices non distribués | Cumul des autres éléments (de perte globale) de bénéfice global | Total               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------------------------------|------------------------------------|------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------|
|                                                                                                                        | Notes | Actions à droit de vote multiple | Actions à droit de vote subalterne | Total            |                          | Données retraitées (note 4)                                     |                     |
|                                                                                                                        |       | \$                               | \$                                 | \$               | \$                       | \$                                                              | \$                  |
| <b>Solde au 31 mars 2019</b>                                                                                           |       | 1,4                              | 111,2                              | 112,6            | 9,2                      | 279,7                                                           | (2,4) 399,1         |
| Ajustement au titre d'une décision de l'IFRIC                                                                          | 4     | —                                | —                                  | —                | —                        | (18,9)                                                          | — (18,9)            |
| <b>Solde au 1<sup>er</sup> avril 2019</b>                                                                              |       | <b>1,4</b>                       | <b>111,2</b>                       | <b>112,6</b>     | <b>9,2</b>               | <b>260,8</b>                                                    | <b>(2,4) 380,2</b>  |
| Première application d'IFRS 16                                                                                         | 12    | —                                | —                                  | —                | —                        | (4,9)                                                           | — (4,9)             |
| Rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités | 17    | —                                | (1,6)                              | (1,6)            | —                        | (37,1)                                                          | — (38,7)            |
| Exercice d'options sur actions                                                                                         | 17    | —                                | 3,7                                | 3,7              | (1,3)                    | —                                                               | — 2,4               |
| Bénéfice net                                                                                                           |       | —                                | —                                  | —                | —                        | 148,0                                                           | — 148,0             |
| Autres éléments de bénéfice global                                                                                     |       | —                                | —                                  | —                | —                        | —                                                               | 2,5 2,5             |
| Paiements fondés sur des actions                                                                                       | 18    | —                                | —                                  | —                | 7,8                      | —                                                               | — 7,8               |
| <b>Solde au 29 mars 2020</b>                                                                                           |       | <b>1,4</b>                       | <b>113,3</b>                       | <b>114,7</b>     | <b>15,7</b>              | <b>366,8</b>                                                    | <b>0,1 497,3</b>    |
| Exercice d'options sur actions                                                                                         | 17    | —                                | 5,8                                | 5,8              | (1,8)                    | —                                                               | — 4,0               |
| Bénéfice net                                                                                                           |       | —                                | —                                  | —                | —                        | 70,3                                                            | — 70,3              |
| Autres éléments de perte globale                                                                                       |       | —                                | —                                  | —                | —                        | —                                                               | (5,3) (5,3)         |
| Paiements fondés sur des actions                                                                                       | 18    | —                                | —                                  | —                | 11,3                     | —                                                               | — 11,3              |
| <b>Solde au 28 mars 2021</b>                                                                                           |       | <b>1,4</b>                       | <b>119,1</b>                       | <b>120,5</b>     | <b>25,2</b>              | <b>437,1</b>                                                    | <b>(5,2) 577,6</b>  |
| Rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités | 17    | —                                | (11,9)                             | (11,9)           | —                        | (241,3)                                                         | — (253,2)           |
| Exercice d'options sur actions                                                                                         | 17    | —                                | 9,9                                | 9,9              | (2,8)                    | —                                                               | — 7,1               |
| Bénéfice net                                                                                                           |       | —                                | —                                  | —                | —                        | 94,6                                                            | — 94,6              |
| Autres éléments de perte globale                                                                                       |       | —                                | —                                  | —                | —                        | —                                                               | (12,0) (12,0)       |
| Paiements fondés sur des actions                                                                                       | 18    | —                                | —                                  | —                | 14,0                     | —                                                               | — 14,0              |
| Impôt différé sur les paiements fondés sur des actions                                                                 |       | —                                | —                                  | —                | (0,2)                    | —                                                               | — (0,2)             |
| <b>Solde au 3 avril 2022</b>                                                                                           |       | <b>1,4</b>                       | <b>117,1</b>                       | <b>118,5</b>     | <b>36,2</b>              | <b>290,4</b>                                                    | <b>(17,2) 427,9</b> |

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.*

**Tableaux consolidés des flux de trésorerie**  
(en millions de dollars canadiens)

|                                                                                                                                     | Notes         | Exercice clos le |                                   |                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
|                                                                                                                                     |               | 3 avril<br>2022  | 28 mars<br>2021                   | 29 mars<br>2020                   |
|                                                                                                                                     |               |                  | Données<br>retraitées<br>(note 4) | Données<br>retraitées<br>(note 4) |
|                                                                                                                                     |               | \$               | \$                                | \$                                |
| <b>Activités d'exploitation</b>                                                                                                     |               |                  |                                   |                                   |
| Bénéfice net                                                                                                                        |               | 94,6             | 70,3                              | 148,0                             |
| Éléments sans effet sur la trésorerie :                                                                                             |               |                  |                                   |                                   |
| Amortissements                                                                                                                      | 4, 10, 11, 12 | 95,8             | 77,4                              | 57,1                              |
| Charge d'impôt                                                                                                                      | 6             | 23,1             | 15,8                              | 10,7                              |
| Charges d'intérêts                                                                                                                  | 16            | 38,1             | 26,7                              | 20,4                              |
| Perte (profit) de change                                                                                                            |               | 9,0              | 9,0                               | (0,7)                             |
| Amortissement accéléré des coûts non amortis à l'extinction de la dette                                                             | 16            | 9,5              | 1,1                               | 7,0                               |
| Pertes de valeur                                                                                                                    | 1, 10, 12     | 7,7              | —                                 | —                                 |
| Perte à la cession d'actifs                                                                                                         |               | 0,1              | 0,3                               | 1,7                               |
| Paiements fondés sur des actions                                                                                                    | 18            | 14,0             | 11,3                              | 8,5                               |
|                                                                                                                                     |               | 291,9            | 211,9                             | 252,7                             |
| Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation                                                                       | 22            | (82,8)           | 104,5                             | (130,6)                           |
| Impôt sur le résultat payé                                                                                                          |               | (25,2)           | (6,8)                             | (52,1)                            |
| Intérêts versés                                                                                                                     |               | (32,3)           | (21,0)                            | (18,5)                            |
| <b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation</b>                                                               |               | 151,6            | 288,6                             | 51,5                              |
| <b>Activités d'investissement</b>                                                                                                   |               |                  |                                   |                                   |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                                                                                           | 10            | (34,5)           | (26,9)                            | (45,3)                            |
| Investissement dans des immobilisations incorporelles                                                                               | 11            | (1,5)            | —                                 | (6,0)                             |
| Coûts directs initiaux liés aux actifs au titre de droits d'utilisation                                                             | 12            | (1,2)            | —                                 | —                                 |
| <b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement</b>                                                              |               | (37,2)           | (26,9)                            | (51,3)                            |
| <b>Activités de financement</b>                                                                                                     |               |                  |                                   |                                   |
| (Remboursements sur les emprunts) emprunts à terme                                                                                  | 16            | (4,7)            | 247,5                             | —                                 |
| Emprunts sur la facilité renouvelable                                                                                               | 16            | 0,5              | —                                 | —                                 |
| Coûts de transaction liés aux activités de financement                                                                              | 16            | (1,0)            | (10,8)                            | (2,3)                             |
| Actions à droit de vote subalterne rachetées et annulées en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités | 17            | (253,2)          | —                                 | (38,7)                            |
| Paiements de capital sur les obligations locatives                                                                                  | 12            | (46,9)           | (38,8)                            | (24,7)                            |
| Règlement de contrats dérivés liés à l'emprunt à terme                                                                              | 20            | —                | (4,9)                             | 4,6                               |
| Exercice d'options sur actions                                                                                                      | 18            | 7,1              | 4,0                               | 2,4                               |
| <b>Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement</b>                                                |               | (298,2)          | 197,0                             | (58,7)                            |
| Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie                                                                       |               | (6,4)            | (12,5)                            | 1,6                               |
| (Diminution) augmentation de la trésorerie                                                                                          |               | (190,2)          | 446,2                             | (56,9)                            |
| <b>Trésorerie au début de la période</b>                                                                                            |               | 477,9            | 31,7                              | 88,6                              |
| <b>Trésorerie à la fin de la période</b>                                                                                            |               | 287,7            | 477,9                             | 31,7                              |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**Note 1. La société***Organisation*

Canada Goose Holdings Inc. et ses filiales (la « société ») conçoivent, fabriquent et vendent des vêtements performants de luxe pour hommes, femmes, jeunes, enfants et bébés. Les collections de vêtements de la société se composent de divers styles de parkas, de manteaux de duvet légers, de vêtements de pluie, de vêtements coupe-vent, de vêtements en molleton, de tricot, de chaussures et d'accessoires pour l'automne, l'hiver et le printemps. Le siège social de la société est situé au 250 Bowie Avenue (Toronto) Canada, M6E 4Y2. Les termes « Canada Goose », « nous » et « notre/nos » utilisés tout au long des présentes notes annexes aux états financiers consolidés se rapportent à la société.

Canada Goose est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « GOOS ». Les actionnaires principaux de la société sont des fonds d'investissement conseillés par Bain Capital LP et ses sociétés liées (« Bain Capital ») et DTR LLC (« DTR »), une entité contrôlée indirectement par le président du conseil et chef de la direction de la société. Les actionnaires principaux détiennent des actions à droit de vote multiple qui représentaient 48,5 % du total des actions en circulation au 3 avril 2022, ou 90,4 % des droits de vote combinés rattachés au total des actions à droit de vote en circulation. Les actions à droit de vote subalterne qui sont négociées sur les marchés publics représentaient 51,5 % du total des actions en circulation au 3 avril 2022, ou 9,6 % des droits de vote combinés rattachés au total des actions à droit de vote en circulation.

*Déclaration de conformité*

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 18 mai 2022.

*Exercice*

L'exercice de la société coïncide avec un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines se clôturant le dimanche le plus rapproché du 31 mars. Dans le cas d'un exercice de 52 semaines, chaque trimestre est d'une durée de 13 semaines. Dans le cas d'un exercice de 53 semaines, la semaine additionnelle est ajoutée au troisième trimestre. L'exercice 2022 est le premier exercice de 53 semaines, qui se clôturera le 3 avril 2022.

*Secteurs opérationnels*

La société classe ses activités en trois secteurs opérationnels à présenter : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Le secteur Ventes directes aux consommateurs comprend les ventes réalisées par l'entremise des plateformes de commerce en ligne propres à chaque pays de même que les ventes réalisées dans nos magasins de détail détenus par la société et situés dans des emplacements commerciaux de luxe.

Le secteur Ventes en gros comprend les ventes réalisées auprès de divers détaillants de vêtements et de distributeurs internationaux, qui sont des partenaires détenant des droits exclusifs dans un marché entier.

Le secteur Ventes autres inclut les ventes et les coûts qui ne sont pas directement affectés aux secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros, tels que les ventes aux employés et les frais de vente, généraux et administratifs. Le secteur Ventes autres comprend les frais de commercialisation engagés pour augmenter la notoriété des marques dans tous les secteurs, les frais généraux pour soutenir les activités de fabrication, les autres frais généraux et les profits et pertes de change qui ne sont pas nécessairement liés aux activités des secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros.

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au sein du secteur Ventes autres, l'information comparative pour l'exercice 2021 comprend également les ventes d'équipement de protection individuelle (« EPI ») dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 ainsi que les coûts engagés en raison de la COVID-19, y compris les frais indirects découlant de la fermeture temporaire de nos usines de fabrication.

### *Caractère saisonnier*

Nos activités fluctuent en fonction des saisons, et nous enregistrons habituellement une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et de nos produits tirés des ventes en gros aux deuxième et troisième trimestres de l'exercice, alors que nous enregistrons une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et de nos produits tirés des ventes directes aux consommateurs aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Par conséquent, des produits moins élevés que prévu au cours de ces périodes pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation annuels.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont normalement plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice en raison des produits générés dans le secteur Ventes directes aux consommateurs et du recouvrement des créances clients liées aux produits tirés des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice. Les besoins en fonds de roulement augmentent habituellement en raison de la constitution des stocks.

### *Pandémie de COVID-19*

À l'échelle mondiale, les responsables de la santé publique ont imposé des restrictions et recommandé de prendre des précautions afin d'atténuer la propagation de la COVID-19, ce qui a donné lieu à la fermeture temporaire de nos magasins de détail ainsi qu'à une baisse de la fréquentation et de la productivité des magasins, et qui a eu une incidence similaire sur nos partenaires de gros. Au cours de l'exercice 2022, les activités des magasins ont largement repris dans l'ensemble de notre réseau mondial de magasins, mais 5 de nos 41 magasins à l'échelle mondiale demeuraient fermés et la fréquentation des magasins de détail demeurait sous les niveaux d'avant la pandémie au 3 avril 2022. En raison de la reprise plus lente que prévu de la fréquentation des magasins de détail à l'échelle mondiale et de la durée à l'échéance limitée des contrats de location existants, la société a comptabilisé des pertes de valeur de 1,6 M\$ sur les immobilisations corporelles (note 10) et des pertes de valeur de 6,1 M\$ sur les actifs au titre de droits d'utilisation (note 12) à l'égard de deux magasins de détail dans le secteur opérationnel Ventes directes aux consommateurs pour l'exercice clos le 3 avril 2022. Les pertes de valeur ont été comptabilisées dans les frais de vente, généraux et administratifs. Aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour les exercices précédents. Au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022, toutes nos usines de fabrication étaient en exploitation à des niveaux de production inférieurs aux niveaux historiques d'avant l'exercice 2021, afin de s'assurer que les mesures de distanciation appropriées étaient respectées.

En mars 2021, l'IASB a publié une modification à IFRS 16, *Contrats de location*, afin de prolonger la période d'applicabilité de la mesure de simplification. Cette modification fait en sorte que les preneurs sont exemptés de la nécessité de déterminer si un allègement de loyer lié à la COVID-19 concernant les paiements de loyers dus initialement le 30 juin 2022 ou avant cette date constitue une modification de contrat de location. Conformément aux directives publiées, la société a adopté la modification avec prise d'effet le 29 mars 2021 et a décidé de ne pas traiter les allègements de loyer liés à la COVID-19 à titre de modifications de contrats de location. Des allègements de loyer de 0,6 M\$ ont été comptabilisés dans l'état du résultat net pour l'exercice clos le 3 avril 2022 (28 mars 2021 – 4,1 M\$).

**Note 2. Principales méthodes comptables**

**a) Mode de présentation**

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants, qui ont été évalués à la juste valeur :

- les instruments financiers, y compris les instruments financiers dérivés, qui sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et par le biais du résultat net, comme il est décrit à la note 20;
- la comptabilisation initiale des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Les amortissements liés aux montants qui ne sont pas inclus dans le coût des ventes, qui étaient auparavant présentés dans un poste distinct, sont reflétés dans les frais de vente, généraux et administratifs.

**b) Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Canada Goose Holdings Inc. et de ses filiales. L'ensemble des transactions et des soldes intersociétés ont été éliminés.

**c) Change et transactions en monnaies étrangères**

La monnaie fonctionnelle de chacune des filiales de la société est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel chaque entité exerce ses activités. Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de la société en fonction du taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges sont convertis en fonction du taux de change en vigueur à la date de transaction. Les écarts de change qui en résultent sont comptabilisés à titre d'écarts de change dans les autres éléments du résultat global.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chacune des filiales de la société au moyen du taux de change en vigueur à la date des transactions ou à la date d'évaluation à laquelle les éléments sont de nouveau évalués. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions et de la conversion aux taux de change en vigueur à la fin de la période des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés dans l'état du résultat net, au poste « Frais de vente, généraux et administratifs », sauf lorsqu'ils sont compris dans les autres éléments du résultat global à titre de couvertures de flux de trésorerie ou couvertures d'investissement net admissibles.

*Monnaie fonctionnelle d'une filiale*

Chaque entité au sein de la société détermine sa monnaie fonctionnelle, selon le principal environnement économique dans lequel elle exerce ses activités. Une fois que la monnaie fonctionnelle d'une entité est déterminée, elle ne change pas à moins que les transactions sous-jacentes, les événements et les conditions qui déterminent le principal environnement économique de l'entité ne changent.

**d) Comptabilisation des produits**

Les produits comprennent les produits générés dans les secteurs Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Les produits sont évalués au montant de contrepartie auquel la société s'attend à avoir droit lorsqu'elle vend des articles dans le cours normal de ses activités. Les produits sont présentés après déduction des taxes de vente, des retours estimés, des rabais sur ventes et des escomptes. La société comptabilise des produits lorsqu'elle a convenu des modalités avec son client, que les droits contractuels et les modalités de paiement ont été établis, que le contrat présente une substance commerciale, qu'il est probable que la contrepartie sera recouvrée par la société et que le contrôle des articles a été transféré au client.

La politique de la société consiste à vendre la marchandise par le canal de ventes directes aux consommateurs, avec un droit de retour limité, généralement d'une durée de 30 jours. L'estimation des retours et la provision connexe sont fondées sur l'expérience passée.

**e) Regroupements d'entreprises**

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition à la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le contrôle est transféré à la société. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, qui est calculée comme étant la somme des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs transférés et des passifs engagés par la société et des titres de capitaux propres émis par la société en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les coûts de transaction engagés par la société relativement à un regroupement d'entreprises sont comptabilisés dans l'état du résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de la juste valeur de la contrepartie transférée sur la valeur nette des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

Lorsque la contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises comprend une contrepartie éventuelle, la contrepartie éventuelle est évaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle est réévaluée à sa juste valeur à la clôture des périodes de présentation de l'information financière subséquentes, et le profit ou la perte qui en découle est comptabilisé dans l'état du résultat net.

**f) Bénéfice par action**

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation au cours de l'exercice, majoré du nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne qui seraient émises à l'exercice d'options sur actions et au règlement d'unités d'actions restreintes (« UAR »).

**g) Impôt sur le résultat**

L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans l'état du résultat net, sauf s'ils concernent un regroupement d'entreprises ou des éléments comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

*Impôt exigible*

L'impôt exigible est l'impôt qui sera vraisemblablement payé ou reçu sur le résultat imposable de la période, d'après les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des exercices antérieurs.

*Impôt différé*

L'impôt différé est calculé en appliquant la méthode du report variable aux différences temporaires, à la date de clôture, entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable aux fins de la présentation de l'information financière.

L'impôt différé est évalué en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer aux exercices au cours desquels les différences temporaires devraient être recouvrées ou réglées. Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et des crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable futur auquel ces différences temporaires pourront être imputées.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture, et elle est réduite si la disponibilité d'un bénéfice imposable suffisant pour utiliser en tout ou en partie ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés si la disponibilité d'un bénéfice imposable futur suffisant pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

L'impôt différé lié aux éléments comptabilisés hors résultat est comptabilisé hors résultat. Les éléments de l'impôt différé sont comptabilisés en corrélation avec la transaction sous-jacente dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs et les passifs d'impôt différé font l'objet d'une compensation s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et si l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même autorité fiscale.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'il existe des différences temporaires découlant de placements dans des filiales, sauf lorsque le calendrier de résorption des différences temporaires est contrôlé par la société et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir proche.

**h) Trésorerie**

La trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, soit les fonds en caisse, les dépôts auprès des banques et les dépôts à court terme assortis d'échéances de moins de trois mois. La société a recours à la méthode indirecte pour la présentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

**i) Créances clients**

Les créances clients, incluant les créances sur cartes de crédit, comprennent des montants qui nous sont dus lorsque nous avons fait crédit à des clients pour la vente de marchandises, et elles sont initialement comptabilisées à la juste valeur, puis ultérieurement évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins les pertes de crédit attendues et les rabais sur ventes. La correction de valeur pour pertes de crédit attendues est présentée en diminution des créances clients et se fonde sur des données historiques.

**j) Stocks**

Les stocks de matières premières, de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des stocks de produits en cours et de produits finis se compose du coût des matières premières et d'une juste part du coût de la main-d'œuvre et des coûts indirects de fabrication fixes et variables, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles utilisées dans la production des produits finis et les coûts de conception, ainsi que d'autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La société estime la valeur nette de réalisation comme le montant auquel les stocks devraient être vendus, compte tenu des fluctuations de prix de vente en raison du caractère saisonnier de ses activités, moins les coûts estimatifs nécessaires pour effectuer la vente.

La valeur des stocks est réduite à la valeur nette de réalisation lorsque la société estime que le coût des stocks ne peut être recouvré en raison de leur obsolescence, des dommages qu'ils ont subis ou de la baisse des prix de vente. Les stocks sont ajustés afin de refléter les pertes estimatives (la « freinte ») subies depuis le dernier inventaire des stocks. La freinte est calculée en fonction des résultats passés. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks en dessous du coût n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur de réalisation, le montant de la réduction de valeur précédemment comptabilisée fait l'objet d'une reprise.

Les coûts de stockage, les frais administratifs indirects et certains frais de vente relatifs aux stocks sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

**k) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les charges directement liées à l'acquisition de l'actif, y compris les coûts engagés pour préparer l'actif en vue de son utilisation prévue et les coûts d'emprunt inscrits à l'actif, lorsque les critères de comptabilisation sont respectés. La date de commencement pour l'inscription des coûts à l'actif est la date à laquelle la société engage pour la première fois des dépenses à l'égard de l'actif qualifié et entreprend des activités indispensables à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative dès que les actifs sont prêts à être mis en service. Lorsque des parties significatives d'une immobilisation corporelle comportent des durées d'utilité différentes, chacune de ces parties est comptabilisée comme une composante distincte et est amortie séparément. Les modes d'amortissement et les durées d'utilité sont revus chaque année et ajustés de façon prospective, au besoin. Les durées d'utilité estimatives s'établissent comme suit :

| <b>Catégorie d'actifs</b>                         | <b>Durée d'utilité estimative</b>                                                         |
|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Matériel de production (à l'exception des moules) | 10 ans                                                                                    |
| Moules à chaussures                               | 5 ans                                                                                     |
| Matériel informatique                             | 3 ans                                                                                     |
| Améliorations locatives                           | Durée du contrat de location ou durée d'utilité de l'actif, selon la plus courte des deux |
| Matériel d'exposition                             | 5 ans                                                                                     |
| Mobilier et agencements                           | De 5 à 10 ans                                                                             |

Une immobilisation corporelle et toute partie significative initialement comptabilisée est décomptabilisée à la cession ou lorsque aucun avantage économique futur n'est prévu découler de son utilisation ou de sa cession. Tout profit ou perte à la décomptabilisation de l'actif, calculé comme l'écart entre le produit net de la cession et la valeur comptable de l'actif, est inclus dans l'état du résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

Les coûts liés à la réparation et à l'entretien des immobilisations corporelles sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et ils sont comptabilisés dans l'état du résultat net.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour déterminer s'il existe des indications de dépréciation. Si une telle indication existe, l'immobilisation est soumise à un test de dépréciation qui permet de comparer sa valeur recouvrable à sa valeur comptable. Toute perte de valeur qui en résulte est comptabilisée dans l'état du résultat net.

#### **I) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût lors de leur comptabilisation initiale. Le coût des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur.

Une immobilisation incorporelle générée en interne est comptabilisée pour les coûts de développement de produits, qui sont inclus dans la propriété intellectuelle. Des coûts de développement de produits sont engagés pour la conception, la production et la mise à l'essai des nouveaux produits lorsque la faisabilité technique de la fabrication commerciale et de la vente du produit a été démontrée. En raison de l'intensification de l'expansion du secteur Ventes directes aux consommateurs, avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2021, tous les coûts de développement de produits additionnels ont été comptabilisés au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » de l'état du résultat net, car ils soutiennent davantage nos activités de vente et de commercialisation actuelles. Les coûts de développement de produits inclus dans les stocks et dans les immobilisations incorporelles existants continueront d'être comptabilisés dans le coût des ventes. Au 3 avril 2022, tous les coûts de développement de produits étaient amortis en totalité.

Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles sont déterminées ou indéterminées.

| <b>Catégorie d'actifs</b> | <b>Durée d'utilité estimative</b> |
|---------------------------|-----------------------------------|
| Marques                   | Indéterminée                      |
| Noms de domaine           | Indéterminée                      |
| Logiciels                 | De 5 à 7 ans                      |
| Propriété intellectuelle  | De 1 an à 8 ans                   |

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent les marques Canada Goose et Baffin et les noms de domaine connexes, qui ont été acquis dans le cadre d'une acquisition; elles ont été comptabilisées à leur juste valeur estimative. Les marques et les noms de domaine sont considérés comme ayant une durée d'utilité indéterminée, d'après l'historique de résultats en matière de produits et de flux de trésorerie, et la capacité et l'intention de la société de soutenir les marques en engageant des dépenses qui permettront de conserver sa valeur dans un avenir prévisible. Les marques et les noms de domaine sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, au niveau des unités génératrices de trésorerie (les « UGT »). L'évaluation des durées d'utilité comme étant indéterminées est révisée une fois par année afin de déterminer si l'appréciation de la durée d'utilité comme étant indéterminée continue d'être justifiable. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité d'indéterminée à déterminée est effectué de façon prospective.

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité selon le mode linéaire. La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée sont réexaminés au moins à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les changements dans la durée d'utilité prévue ou dans le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par les actifs sont pris en compte pour modifier la durée ou le mode d'amortissement, au besoin, et sont traités à titre de changements d'estimations comptables. La dotation à l'amortissement au titre des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée est comptabilisée dans l'état du résultat net sur leur durée d'utilité estimative.

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée à la cession ou lorsque aucun avantage économique futur n'est prévu découler de son utilisation. Les profits ou les pertes à la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle sont calculés comme l'écart entre le produit net de la cession et la valeur comptable de l'actif et sont inclus dans l'état du résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Si une telle indication existe, l'immobilisation est soumise à un test de dépréciation qui permet de comparer sa valeur recouvrable à sa valeur comptable. Toute perte de valeur qui en résulte est comptabilisée dans l'état du résultat net.

#### **m) Contrats de location**

La société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative en fonction de la valeur actualisée des paiements de loyers futurs à la date de début du contrat. La date de début est la date à laquelle le bailleur met l'actif loué à la disposition de la société, habituellement la date de prise de possession. Le taux d'actualisation utilisé dans le calcul de la valeur actualisée pour les paiements de loyers correspond au taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués présentant des caractéristiques semblables en ce qui concerne la solvabilité de la société, la garantie, la durée et la valeur de l'actif loué sous-jacent ainsi que le contexte économique dans lequel l'actif loué est exploité. La durée d'un contrat de location correspond à la durée pendant laquelle il est non résiliable, incluant les périodes couvertes par une option de renouvellement si la société a la certitude raisonnable de l'exercer ainsi que les périodes couvertes par une option de résiliation si la société a la certitude raisonnable de ne pas l'exercer.

Les contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur et les contrats de location à court terme ne sont pas inclus dans le calcul des obligations locatives. Ces charges locatives sont comptabilisées dans le coût des ventes ou dans les frais de vente, généraux et administratifs de manière linéaire ou selon une autre méthode systématique.

#### *Obligations locatives*

Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs, en fonction des taux d'emprunt marginaux de la société et comprennent les paiements fixes et les paiements variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. Après l'évaluation initiale, la société évalue les obligations locatives au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées lorsque des changements sont apportés aux paiements de loyers, à la durée du contrat de location, à l'évaluation d'une option permettant d'acheter l'actif sous-jacent, à la garantie de valeur résiduelle prévue ou aux paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux lié aux paiements.

#### *Actifs au titre de droits d'utilisation*

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués à la valeur initiale des obligations locatives, des paiements de loyers versés à la date de début du contrat ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, des coûts directs initiaux, le cas échéant, et des coûts de démantèlement pour remettre en état le site aux conditions prévues dans les modalités du contrat de location, et déduction faite du cumul des pertes de valeur. Après l'évaluation initiale, la société applique le modèle du coût aux actifs au titre de droits d'utilisation, puis évalue les actifs au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, conformément à IAS 36, et de la réévaluation des obligations locatives. Les actifs sont amortis de manière linéaire à partir de la date de début du contrat de location, sur la plus courte des durées entre la durée d'utilité des actifs ou du contrat de location.

### **n) Goodwill**

Le goodwill correspond à l'écart entre le prix d'achat d'une entreprise acquise et la quote-part de la société des actifs acquis et passifs repris nets identifiables et de tout passif éventuel repris. Il est initialement comptabilisé au coût, puis évalué ultérieurement au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises est affecté, à partir de la date d'acquisition, aux UGT de l'entité, selon le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Le goodwill est affecté aux UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises dont il découle. Les dépréciations potentielles du goodwill sont détectées en comparant la valeur recouvrable d'une UGT avec sa valeur comptable. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'UGT dépasse sa valeur recouvrable. Toute perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'UGT, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT sur une base proportionnelle. La société soumet le goodwill à un test de dépréciation une fois par an, à la date de clôture.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur estimative diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Pour établir la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

La société a déterminé que le goodwill contribuait aux flux de trésorerie de dix UGT (28 mars 2021 – sept UGT).

**o) Provisions**

Les provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite par suite d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques s'avérera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Lorsque la société s'attend à ce qu'une partie ou la totalité d'une provision soit remboursée, en vertu d'un contrat d'assurance par exemple, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct, mais seulement lorsqu'il est quasiment certain que la société obtiendra ce remboursement. La charge correspondant à une provision est présentée dans l'état du résultat net, déduction faite des remboursements. Lorsque l'incidence de la valeur temps de l'argent est importante, le montant de la provision est actualisé au taux avant impôt actuel qui rend compte, s'il y a lieu, des risques propres au passif. En cas d'actualisation, l'augmentation de la provision attribuable au passage du temps est comptabilisée dans l'état du résultat net.

La provision pour retours sous garantie se rapporte à l'obligation qu'a la société à l'égard des marchandises défectueuses qui ont été vendues aux clients et qui n'ont pas encore été retournées à des fins d'échange ou de réparation. Les charges à payer relatives aux retours sous garantie sont évaluées selon les retours historiques. Ces montants sont comptabilisés de façon à les attribuer aux mêmes périodes que celles auxquelles les produits sont comptabilisés.

**p) Avantages du personnel futurs**

La société est le promoteur d'un régime de retraite à prestations définies, qui est offert à un nombre limité d'employés de Canada Goose International AG et d'autres filiales qui résident en Suisse.

La date d'évaluation du régime de retraite à prestations définies est le 3 avril 2022, soit la date de clôture. Les obligations liées au régime de retraite à prestations définies de la société sont établies par des calculs actuariels au moyen de la méthode des unités de crédit projetées et selon les meilleures estimations de la direction en ce qui a trait au taux d'actualisation, aux augmentations salariales futures, aux taux de mortalité et aux taux de départ à la retraite. Les actifs sont évalués à la juste valeur. Les obligations qui dépassent les actifs du régime sont comptabilisées à titre de passif. Tous les écarts actuariels, déduction faite de l'impôt, sont comptabilisés immédiatement par le biais des autres éléments du résultat global.

**q) Juste valeur**

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. L'évaluation de la juste valeur suppose que la transaction pour la vente de l'actif ou le transfert du passif a lieu :

- soit sur le marché principal pour l'actif ou le passif;
- soit, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif.

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La société a recours à des techniques d'évaluation qui, à son avis, sont appropriées dans les circonstances et pour lesquelles des données suffisantes sont disponibles pour évaluer la juste valeur, en maximisant l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et en réduisant celle des données d'entrée non observables. Tous les actifs et passifs pour lesquels la juste valeur est évaluée ou présentée dans les états financiers sont classés selon la hiérarchie des justes valeurs, décrite ci-dessous, d'après la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

**Niveau 1 :** cours (non ajustés) auxquels l'entité présentant l'information financière peut accéder à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou passifs identiques.

**Niveau 2 :** données d'entrée autres que les cours inclus dans les données de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.

**Niveau 3 :** données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif. Les données d'entrée non observables sont utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur dans la mesure où des données d'entrée observables ne sont pas disponibles, ce qui se produit dans les situations où il y a peu ou pas d'activité de marché pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation.

En ce qui a trait aux informations à fournir à l'égard de la juste valeur, la société détermine des catégories d'actifs et de passifs en se fondant sur la nature, les caractéristiques et les risques liés à l'actif ou au passif et sur le niveau dans lequel ils sont classés au sein de la hiérarchie des justes valeurs présentée ci-dessus.

Il n'y a eu aucun changement aux techniques d'évaluation appliquées aux instruments financiers au cours des périodes considérées. Le tableau suivant présente les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

| Type                                                                                                                                                                  | Méthode d'évaluation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Trésorerie, créances clients, créditeurs et charges à payer                                                                                                           | La valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Dérivés (inclus dans les autres actifs courants, dans les autres actifs à long terme, dans les créditeurs et charges à payer ou dans les autres passifs à long terme) | Les techniques d'évaluation particulières utilisées pour évaluer les instruments financiers dérivés comprennent : <ul style="list-style-type: none"><li>– le cours de marché ou le cours établi par un courtier pour des instruments semblables;</li><li>– les données observables sur le marché et les évaluations effectuées par des évaluateurs externes connaissant bien les marchés des capitaux.</li></ul> |
| Facilité renouvelable, emprunt à terme et facilités en Chine continentale                                                                                             | La juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels, en fonction du taux d'emprunt marginal courant de la société pour des ententes d'emprunt semblables ou, lorsqu'ils sont disponibles, sur les taux du marché.                                                                                                                                                            |

**r) Instruments financiers**

Un actif ou un passif financier est comptabilisé lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs ou des passifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

Les actifs et les passifs financiers sont ensuite évalués comme il est expliqué ci-dessous.

**i) Actifs financiers non dérivés**

Les actifs financiers non dérivés comprennent la trésorerie et les créances clients, qui sont évaluées au coût amorti. La société comptabilise initialement les débiteurs et les dépôts à la date à laquelle ils sont créés. La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif arrivent à expiration ou lorsqu'elle transfère les droits de percevoir les flux de trésorerie contractuels de l'actif financier dans le cadre d'une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

**ii) Passifs financiers non dérivés**

Les passifs financiers non dérivés comprennent les créditeurs, les charges à payer, la facilité renouvelable, l'emprunt à terme et les facilités en Chine continentale (définies ci-après). La société comptabilise initialement les instruments d'emprunt à la date à laquelle ils sont créés. Tous les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont exécutées, annulées ou ont expiré.

**iii) Instruments financiers dérivés**

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé est conclu, et ils sont réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture par la suite. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte qui en résulte dépend si le dérivé constitue un instrument de couverture désigné et efficace. Lorsqu'un instrument financier dérivé, y compris un dérivé incorporé, n'est pas désigné et n'est pas efficace comme élément d'une relation de couverture admissible, toutes les variations de la juste valeur sont immédiatement comptabilisées dans l'état du résultat net, et les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés dans l'état du résultat net lorsqu'ils sont engagés. La société n'utilise pas de dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

Les dérivés incorporés sont séparés de leur contrat hôte et comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du contrat hôte et du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés.

**iv) Comptabilité de couverture**

La société est exposée au risque des fluctuations du change et a conclu des dérivés de change pour couvrir son exposition à l'égard des transactions prévues. Lorsque la comptabilité de couverture est appliquée, certains critères sont documentés dès la mise en place de la couverture et mis à jour à chaque date de clôture. La société documente les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion du risque et la stratégie qu'elle emploie pour conclure les opérations de couverture. La société documente également son évaluation, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, du degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

La juste valeur d'un dérivé de couverture est classée comme un actif ou un passif courant lorsque la durée de l'élément couvert est inférieure à 12 mois et est classée comme un actif ou un passif non courant lorsque la durée de l'élément couvert est supérieure à 12 mois.

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et qui remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé dans l'état du résultat net. Les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global sont transférés dans l'état du résultat net pour les périodes pendant lesquelles l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice net. Lorsqu'une transaction prévue faisant l'objet d'une couverture donne lieu à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, comme des stocks, les montants sont inclus dans l'évaluation initiale du coût de l'actif ou du passif connexe. Les montants différés sont finalement comptabilisés dans l'état du résultat net.

Les couvertures d'investissement net sont comptabilisées de la même manière que les couvertures de flux de trésorerie, les profits et les pertes latents étant comptabilisés, déduction faite de l'impôt, dans les autres éléments du résultat global. Les montants compris dans les autres éléments du résultat global sont transférés dans l'état du résultat net de la période où l'établissement à l'étranger est sorti ou vendu.

**s) Paiements fondés sur des actions**

Les paiements fondés sur des actions sont évalués en fonction de la juste valeur à la date d'attribution, et la société comptabilise une charge de rémunération sur la période de service correspondante. La juste valeur des paiements fondés sur des actions est déterminée au moyen de techniques d'évaluation acceptables.

La société a émis des options sur actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne et des UAR en vertu de ses régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres, avant l'appel public à l'épargne du 21 mars 2017 (l'« ancien régime »), et ultérieurement (le « régime général »). En vertu de l'ancien régime, des options ont été attribuées à certains employés de la société et l'acquisition des droits est conditionnelle au respect des conditions de l'ancien régime relatives à la période de service, aux objectifs de rendement et à l'événement de sortie. Il y a deux types d'options sur actions : les options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service, généralement après cinq ans de service, et les options dont les droits sont acquis sur la base du rendement et d'un événement de sortie. En vertu du régime général, des options sont attribuées à certains dirigeants de la société et l'acquisition des droits, généralement sur quatre ans, est conditionnelle au respect des conditions du régime général relatives à la période de service. La charge de rémunération liée aux options et aux UAR est comptabilisée proportionnellement sur la période de service requise, dans la mesure où il est probable que les conditions d'acquisition des droits seront respectées et que l'événement de sortie aura lieu, le cas échéant.

**Note 3. Estimations, hypothèses et jugements comptables importants**

La préparation des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle formule des jugements et procède à des estimations lors de l'application des méthodes comptables de la société, qui ont une incidence sur les montants présentés et les informations fournies dans les états financiers consolidés et les notes annexes.

Les estimations et les hypothèses servent principalement à déterminer l'évaluation des soldes comptabilisés ou présentés dans les états financiers consolidés et sont fondées sur un ensemble de données sous-jacentes qui peuvent inclure les données historiques de la direction et les connaissances qu'elle possède sur des événements et la conjoncture actuels, ainsi que d'autres facteurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. La direction évalue continuellement les estimations établies et les jugements posés. Ces estimations et ces jugements ont été appliqués d'une manière cohérente avec celle des périodes antérieures, et il n'existe aucun engagement, aucune tendance, aucun événement, ni aucune incertitude connus qui, selon nous, influenceront de manière significative sur les méthodes ou les hypothèses utilisées dans l'établissement des estimations et la formulation des jugements appliqués aux présents états financiers.

Ci-dessous sont présentées les méthodes comptables pour lesquelles les jugements posés et les principales sources d'incertitude relative aux estimations sont, de l'avis de la société, susceptibles d'avoir la plus grande incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

**Monnaie fonctionnelle**

*Jugements formulés en lien avec les méthodes comptables appliquées :* La société évalue les facteurs pertinents liés à l'environnement économique principal dans lequel ses entités exercent leurs activités pour déterminer la monnaie fonctionnelle. Lorsque l'évaluation des principaux indicateurs est contrastée, la direction évalue les indicateurs secondaires, y compris la relation entre les établissements à l'étranger et l'entité présentant l'information financière.

**Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes**

*Principales sources d'estimation* : Pour déterminer la valeur recouvrable des actifs d'impôt différé, la société effectue des prévisions quant au bénéfice imposable futur par entité juridique et à la période au cours de laquelle le bénéfice est généré afin de s'assurer qu'un bénéfice imposable suffisant est disponible pour utiliser les attributs fiscaux. Les données d'entrée utilisées pour ces projections sont des prévisions financières approuvées par le conseil et les taux d'imposition prévus par la loi.

*Jugements formulés en lien avec les méthodes comptables appliquées* : Le calcul de l'impôt exigible et de l'impôt différé exige de la direction qu'elle exerce un jugement en ce qui a trait aux lois fiscales en vigueur dans les divers territoires où elle exerce des activités. La direction doit également formuler des jugements en ce qui a trait au classement des transactions et à l'évaluation de l'issue possible des demandes de déductions, notamment en ce qui a trait aux attentes quant aux résultats d'exploitation futurs, à la résorption des différences temporaires et au calendrier de résorption ainsi qu'aux vérifications possibles des déclarations de revenus et autres déclarations par les administrations fiscales.

**Créances clients**

*Principales sources d'estimation* : La société a de nombreux clients, ce qui réduit la concentration du risque de crédit. Aucun client de la société ne représente plus de 10 % des ventes ou des débiteurs. Nous estimons régulièrement la capacité de recouvrer les créances et nous maintenons un compte de correction de valeur pour les pertes de crédit estimatives découlant de l'incapacité de nos clients à effectuer les paiements exigés. Pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues, la société prend en compte les pertes de crédit historiques et exerce un jugement concernant la solvabilité de clients importants en évaluant leur crédit de façon continue.

**Stocks**

*Principales sources d'estimation* : Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. En estimant la valeur nette de réalisation, la société a recours à des estimations liées aux fluctuations des niveaux de stocks, à la production prévue, au comportement des clients, à l'obsolescence, aux prix de vente futurs, aux conditions saisonnières et aux coûts nécessaires pour vendre les stocks. Les stocks sont ajustés afin de refléter la freinte subie depuis le dernier inventaire des stocks. La freinte est calculée en fonction des résultats passés.

**Contrats de location**

*Jugements formulés en lien avec les méthodes comptables appliquées* : La société doit exercer un jugement lorsqu'elle conclut des contrats qui peuvent donner lieu à un actif au titre du droit d'utilisation qui seraient comptabilisés à titre de contrats de location. Le jugement est requis pour déterminer la durée du contrat de location appropriée, contrat par contrat. La société tient compte de tous les faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer les options de renouvellement ou à ne pas exercer les options de résiliation, à la date de passation du contrat de location et sur la durée du contrat de location, y compris les investissements dans des locaux loués importants, la performance opérationnelle et les nouvelles circonstances. Les périodes couvertes par les options de renouvellement ou de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location uniquement si la société a la certitude raisonnable d'exercer ces options. Des changements du contexte économique ou dans le secteur du commerce de détail pourraient avoir une incidence sur l'évaluation de la durée du contrat de location, et tout changement à l'estimation des durées des contrats de location pourrait avoir une incidence significative sur l'état de la situation financière de la société.

*Principales sources d'estimation :* Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la valeur actualisée des paiements de loyers futurs exigent de la société qu'elle estime le taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués. La direction détermine le taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués en tenant compte de la solvabilité de la société, de la garantie, de la durée et de la valeur de l'actif loué sous-jacent ainsi que du contexte économique dans lequel l'actif loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux pourraient varier, surtout en raison de changements macroéconomiques du contexte.

#### **Dépréciation d'actifs non financiers (goodwill, immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation)**

*Jugements formulés en lien avec les méthodes comptables appliquées :* La direction doit exercer un jugement lorsqu'elle détermine les regroupements d'actifs qui composeront ses UGT aux fins des tests de dépréciation des actifs non financiers. Nous devons aussi faire preuve de jugement pour distinguer les groupes d'UGT appropriés afin de déterminer à quel niveau le goodwill et les immobilisations incorporelles doivent faire l'objet de tests de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, les UGT sont regroupées au plus bas niveau auquel le goodwill et les immobilisations incorporelles font l'objet d'un suivi à des fins de gestion interne. Un jugement est également posé afin de répartir la valeur comptable des actifs entre les UGT. En outre, un jugement est posé afin de déceler tout événement déclencheur qui nécessiterait la réalisation d'un test de dépréciation. La société a conclu qu'elle comptait dix UGT (28 mars 2021 – sept UGT) et elle effectue des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles sur cette base.

*Principales sources d'estimation :* Nous procédons à diverses estimations pour évaluer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT. La société détermine la valeur d'utilité en se fondant sur des estimations, qui portent notamment sur les prévisions à l'égard des produits futurs, des marges, des coûts et des dépenses d'investissement conformément aux plans stratégiques présentés au conseil d'administration. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est estimée en fonction des transactions observables sur le marché. Les taux d'actualisation sont établis d'après des données sur le secteur d'activité qui sont obtenues de sources externes et qui reflètent les risques liés à la société et à ses flux de trésorerie.

#### **Garantie**

*Principales sources d'estimation :* Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la provision au titre des garanties à la date de l'état de la situation financière portent sur les éléments suivants : le nombre de manteaux devant être réparés ou remplacés; le nombre de manteaux devant être réparés par rapport au nombre de manteaux devant être remplacés; la période au cours de laquelle les réclamations au titre des garanties devraient avoir lieu; le coût de réparation d'un manteau; le coût de remplacement d'un manteau et le taux d'intérêt sans risque utilisé pour actualiser la provision.

#### **Instruments financiers**

*Principales sources d'estimation :* Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers portent sur les éléments suivants : les cours des actions; les taux d'intérêt futurs; la solvabilité relative de la société envers ses parties contractantes; les flux de trésorerie futurs estimatifs; les taux d'actualisation et le niveau de volatilité utilisé pour l'évaluation des options.

**Paielements fondés sur des actions**

*Principales sources d'estimation* : La charge au titre de la rémunération fondée sur des actions attribuée est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes pour l'exercice clos le 3 avril 2022; avant l'appel public à l'épargne, la société utilisait le modèle d'évaluation de Monte Carlo pour évaluer la juste valeur des options attribuées. Les hypothèses critiques utilisées dans le cadre de ces deux modèles d'évaluation des options à la date d'attribution sont les suivantes : le cours de l'action, le prix d'exercice, le taux d'intérêt sans risque, la durée prévue jusqu'à l'exercice (en années), le rendement prévu de l'action et la volatilité.

**Consolidation**

*Jugements formulés en lien avec les méthodes comptables appliquées* : La société exerce son jugement pour déterminer les entités qu'elle contrôle et, par conséquent, qu'elle consolide. La société contrôle une entité lorsqu'elle a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité. Le jugement est exercé pour déterminer si la société contrôle les entités dans lesquelles elle ne possède pas la totalité des droits de propriété. La plupart du temps, le jugement passe par un examen des droits contractuels afin de déterminer si ces derniers sont des droits de participation (qui confèrent le pouvoir sur l'entité) ou des droits de protection (qui protègent les intérêts de la société sans lui donner le pouvoir).

**Note 4. Changements de méthodes comptables***Normes publiées qui n'ont pas encore été adoptées*

Certaines nouvelles normes IFRS et nouvelles modifications et interprétations des normes IFRS existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été adoptées de manière anticipée par la société. La direction s'attend à ce que les prises de position soient appliquées aux méthodes comptables de la société pour la première période ouverte après la date d'entrée en vigueur de la prise de position. Des informations sur les nouvelles normes, modifications et interprétations sont présentées ci-après.

En janvier 2020, l'IASB a publié une modification d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin de clarifier ses exigences pour la présentation des passifs dans l'état de la situation financière. La modification de portée limitée touche uniquement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de leur comptabilisation. La modification clarifie que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et précise que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement d'un passif. Elle établit également la définition de « règlement » pour préciser que, par règlement, on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. La modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'application anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence éventuelle de cette modification.

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

### Normes publiées et adoptées

#### Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique

En avril 2021, l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« IFRIC ») a finalisé une décision entrant dans le champ d'application d'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, clarifiant la méthode de comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique, souvent appelés accords de type logiciel-service (« SaaS »). Par suite de la décision, les coûts qui ne satisfont pas aux critères d'inscription à l'actif relatifs aux immobilisations incorporelles doivent être passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

L'adoption de la décision a été comptabilisée comme un changement de méthode comptable conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Au 1<sup>er</sup> avril 2019, la société a modifié les méthodes comptables existantes relatives aux coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. La société a évalué l'incidence de l'interprétation et a conclu que des coûts de 25,4 M\$ comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles dans le PGI et les logiciels étaient liés à des accords SaaS qui ne pouvaient plus être inscrits à l'actif ni amortis, conformément à la décision. Par conséquent, ces coûts ont été radiés au 1<sup>er</sup> avril 2019, car ils auraient dû être passés en charges au cours de la période où ils ont été engagés.

IAS 8 impose une application rétrospective pour les changements de méthodes comptables, et l'information financière comparative a été retraitée dans les présents états financiers consolidés. Les tableaux suivants présentent l'incidence des retraitements sur les périodes comparatives.

#### Données relatives aux états résumés du résultat global

Augmentation (diminution)

|                                                  | 28 mars 2021                          |             |                       | 29 mars 2020                          |             |                       |
|--------------------------------------------------|---------------------------------------|-------------|-----------------------|---------------------------------------|-------------|-----------------------|
|                                                  | Données<br>présentées<br>précédemment | Ajustements | Données<br>retraitées | Données<br>présentées<br>précédemment | Ajustements | Données<br>retraitées |
|                                                  | \$                                    | \$          | \$                    | \$                                    | \$          | \$                    |
| Frais de vente,<br>généraux et<br>administratifs | 437,1                                 | (0,1)       | 437,0                 | 401,2                                 | 5,0         | 406,2                 |
| Charge d'impôt                                   | 15,8                                  | —           | 15,8                  | 12,0                                  | (1,3)       | 10,7                  |
| Bénéfice net                                     | 70,2                                  | 0,1         | 70,3                  | 151,7                                 | (3,7)       | 148,0                 |
| Écart de change<br>cumulé                        | (12,6)                                | 0,3         | (12,3)                | 9,4                                   | (0,3)       | 9,1                   |

**Notes annexes****3 avril 2022**

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

**Données relatives aux états résumés de la situation financière**

Augmentation (diminution)

|                               | <b>28 mars 2021</b>                            |                    |                               | <b>29 mars 2020</b>                            |                    |                               |
|-------------------------------|------------------------------------------------|--------------------|-------------------------------|------------------------------------------------|--------------------|-------------------------------|
|                               | <b>Données<br/>présentées<br/>précédemment</b> | <b>Ajustements</b> | <b>Données<br/>retraitées</b> | <b>Données<br/>présentées<br/>précédemment</b> | <b>Ajustements</b> | <b>Données<br/>retraitées</b> |
|                               | \$                                             | \$                 | \$                            | \$                                             | \$                 | \$                            |
| Impôt différé (actif)         | 46,9                                           | 1,5                | 48,4                          | 40,8                                           | 1,0                | 41,8                          |
| Immobilisations incorporelles | 155,0                                          | (30,2)             | 124,8                         | 161,7                                          | (30,6)             | 131,1                         |
| Impôt différé (passif)        | 21,6                                           | (6,2)              | 15,4                          | 15,1                                           | (6,7)              | 8,4                           |
| Capitaux propres              | 600,1                                          | (22,5)             | 577,6                         | 520,2                                          | (22,9)             | 497,3                         |

|                               | <b>1<sup>er</sup> avril 2019</b>               |                    |                               |
|-------------------------------|------------------------------------------------|--------------------|-------------------------------|
|                               | <b>Données<br/>présentées<br/>précédemment</b> | <b>Ajustements</b> | <b>Données<br/>retraitées</b> |
|                               | \$                                             | \$                 | \$                            |
| Impôt différé (actif)         | 12,2                                           | 1,0                | 13,2                          |
| Immobilisations incorporelles | 155,6                                          | (25,4)             | 130,2                         |
| Impôt différé (passif)        | 16,7                                           | (5,5)              | 11,2                          |
| Capitaux propres              | 399,1                                          | (18,9)             | 380,2                         |

**Données sur les tableaux résumés des flux de trésorerie**

Augmentation (diminution)

|                                                       | <b>28 mars 2021</b>                            |                    |                               | <b>29 mars 2020</b>                            |                    |                               |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------|-------------------------------|------------------------------------------------|--------------------|-------------------------------|
|                                                       | <b>Données<br/>présentées<br/>précédemment</b> | <b>Ajustements</b> | <b>Données<br/>retraitées</b> | <b>Données<br/>présentées<br/>précédemment</b> | <b>Ajustements</b> | <b>Données<br/>retraitées</b> |
|                                                       | \$                                             | \$                 | \$                            | \$                                             | \$                 | \$                            |
| Bénéfice net                                          | 70,2                                           | 0,1                | 70,3                          | 151,7                                          | (3,7)              | 148,0                         |
| Amortissements                                        | 84,6                                           | (7,2)              | 77,4                          | 63,1                                           | (6,0)              | 57,1                          |
| Charge d'impôt                                        | 15,8                                           | —                  | 15,8                          | 12,0                                           | (1,3)              | 10,7                          |
| Variations des éléments hors trésorerie               | 102,5                                          | 2,0                | 104,5                         | (130,6)                                        | —                  | (130,6)                       |
| Investissement dans des immobilisations incorporelles | (5,1)                                          | 5,1                | —                             | (17,0)                                         | 11,0               | (6,0)                         |

**Réforme des taux d'intérêt de référence**

En août 2020, l'IASB a publié le document *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2* (modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*; d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*; d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*; d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*; et d'IFRS 16, *Contrats de location*), qui répond aux questions touchant l'information financière à la suite du remplacement d'un taux de référence existant par un autre taux de référence, et qui présente des exigences précises en matière d'informations à fournir. Les modifications prévoient une mesure de simplification à l'égard des modifications requises aux termes de la réforme des taux interbancaires offerts (« TIO »). Ces modifications ont trait à la modification des instruments financiers lorsque la base de détermination des flux de trésorerie contractuels varie en raison de la réforme des TIO, permettant l'application prospective d'un autre taux de référence. Une mesure de simplification semblable existe pour la comptabilisation par le preneur en vertu d'IFRS 16. Elles concernent également l'application de la comptabilité de couverture, laquelle n'est pas abandonnée uniquement en raison de la réforme des TIO. Les relations de couverture, y compris la désignation formelle et la documentation structurée, doivent être modifiées de façon à refléter les modifications apportées à l'élément couvert et, bien que la mesure de simplification permette le maintien des relations de couverture, il pourrait être nécessaire de comptabiliser des montants additionnels au titre de l'inefficacité. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Une initiative plus vaste pour l'ensemble du marché est en cours en vue de la transition des taux interbancaires offerts vers d'autres taux de référence. La facilité d'emprunt à terme de la société, qui est d'une valeur comptable nette de 370,0 M\$, sera touchée par la réforme des TIO. Ainsi, les dispositions des normes IFRS modifiées ont été adoptées, mais la comptabilisation en vertu de la norme adoptée ne sera appliquée que lorsque les accords relatifs aux TIO seront modifiés, ce qui constituera un événement comptable. Puisqu'aucun événement comptable n'a eu lieu à ce jour, la société a déterminé qu'il n'y avait pas eu d'incidence sur l'information financière au 3 avril 2022. La société discute avec ses prêteurs et elle est en train de déterminer si des modifications permettraient de respecter les exigences relatives à l'application de la mesure de simplification.

**Note 5. Information sectorielle**

La société a trois secteurs opérationnels à présenter : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. La société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter selon les produits et le bénéfice d'exploitation sectoriel, lequel correspond à la mesure du bénéfice utilisée par le principal décideur opérationnel de la société, soit le président du conseil et chef de la direction, pour évaluer le rendement des secteurs opérationnels. Nos secteurs opérationnels ne dépendent pas d'un client externe unique.

**Notes annexes****3 avril 2022**

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La société ne présente pas le total des actifs et le total des passifs selon ses secteurs opérationnels à présenter.

| <b>Exercice clos le 3 avril 2022</b>                                   |                                                  |                           |                          |              |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------|--------------------------|--------------|
|                                                                        | <b>Ventes<br/>directes aux<br/>consommateurs</b> | <b>Ventes<br/>en gros</b> | <b>Ventes<br/>autres</b> | <b>Total</b> |
|                                                                        | <b>\$</b>                                        | <b>\$</b>                 | <b>\$</b>                | <b>\$</b>    |
| Produits                                                               | 740,4                                            | 348,5                     | 9,5                      | 1 098,4      |
| Coût des ventes                                                        | 177,4                                            | 182,0                     | 5,4                      | 364,8        |
| <b>Marge brute</b>                                                     | 563,0                                            | 166,5                     | 4,1                      | 733,6        |
| Frais de vente, généraux et administratifs                             | 229,9                                            | 55,3                      | 291,7                    | 576,9        |
| <b>Bénéfice (perte)<br/>d'exploitation</b>                             | 333,1                                            | 111,2                     | (287,6)                  | 156,7        |
| Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net |                                                  |                           |                          | 39,0         |
| <b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>                            |                                                  |                           |                          | 117,7        |

| <b>Exercice clos le 28 mars 2021</b>                                   |                                                  |                           |                          |              |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------|--------------------------|--------------|
|                                                                        | <b>Ventes<br/>directes aux<br/>consommateurs</b> | <b>Ventes<br/>en gros</b> | <b>Ventes<br/>autres</b> | <b>Total</b> |
|                                                                        | <b>\$</b>                                        | <b>\$</b>                 | <b>\$</b>                | <b>\$</b>    |
| Produits                                                               | 527,2                                            | 322,2                     | 54,3                     | 903,7        |
| Coût des ventes                                                        | 124,8                                            | 169,8                     | 55,1                     | 349,7        |
| <b>Marge (perte) brute</b>                                             | 402,4                                            | 152,4                     | (0,8)                    | 554,0        |
| Frais de vente, généraux et administratifs                             | 169,5                                            | 48,1                      | 219,4                    | 437,0        |
| <b>Bénéfice (perte)<br/>d'exploitation</b>                             | 232,9                                            | 104,3                     | (220,2)                  | 117,0        |
| Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net |                                                  |                           |                          | 30,9         |
| <b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>                            |                                                  |                           |                          | 86,1         |

**Notes annexes****3 avril 2022**

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

| <b>Exercice clos le 29 mars 2020</b>                                   |                                                  |                           |                          |              |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------|--------------------------|--------------|
|                                                                        | <b>Ventes<br/>directes aux<br/>consommateurs</b> | <b>Ventes<br/>en gros</b> | <b>Ventes<br/>autres</b> | <b>Total</b> |
|                                                                        | <b>\$</b>                                        | <b>\$</b>                 | <b>\$</b>                | <b>\$</b>    |
| Produits                                                               | 525,0                                            | 424,0                     | 9,1                      | 958,1        |
| Coût des ventes                                                        | 130,0                                            | 226,2                     | 8,6                      | 364,8        |
| <b>Marge brute</b>                                                     | <b>395,0</b>                                     | <b>197,8</b>              | <b>0,5</b>               | <b>593,3</b> |
| Frais de vente, généraux et administratifs                             | 147,4                                            | 52,7                      | 206,1                    | 406,2        |
| <b>Bénéfice (perte)<br/>d'exploitation</b>                             | <b>247,6</b>                                     | <b>145,1</b>              | <b>(205,6)</b>           | <b>187,1</b> |
| Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net |                                                  |                           |                          | 28,4         |
| <b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>                            |                                                  |                           |                          | <b>158,7</b> |

*Information géographique*

La société définit l'emplacement géographique des produits selon l'emplacement de ses clients.

|                   | <b>Exercice clos le</b> |                         |                         |
|-------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
|                   | <b>3 avril<br/>2022</b> | <b>28 mars<br/>2021</b> | <b>29 mars<br/>2020</b> |
|                   | <b>\$</b>               | <b>\$</b>               | <b>\$</b>               |
| Canada            | 219,2                   | 217,7                   | 293,1                   |
| États-Unis        | 303,7                   | 226,1                   | 279,0                   |
| Asie-Pacifique    | 328,6                   | 264,0                   | 203,6                   |
| EMOA <sup>1</sup> | 246,9                   | 195,9                   | 182,4                   |
| <b>Produits</b>   | <b>1 098,4</b>          | <b>903,7</b>            | <b>958,1</b>            |

1. L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

**Notes annexes****3 avril 2022**

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

**Note 6. Impôt sur le résultat**

La charge d'impôt sur le résultat comprend les éléments suivants :

|                                                     | Exercice clos le |                 |                 |
|-----------------------------------------------------|------------------|-----------------|-----------------|
|                                                     | 3 avril<br>2022  | 28 mars<br>2021 | 29 mars<br>2020 |
| <b>Charge d'impôt exigible</b>                      | \$               | \$              | \$              |
| Période considérée                                  | 35,6             | 18,5            | 39,2            |
| Ajustement relatif aux périodes antérieures         | (0,4)            | 2,4             | (0,3)           |
|                                                     | 35,2             | 20,9            | 38,9            |
| <b>(Économie) charge d'impôt différé</b>            |                  |                 |                 |
| Naissance et résorption des différences temporaires | (11,9)           | (3,3)           | (30,7)          |
| Incidence de la variation des taux d'imposition     | —                | (0,1)           | 2,5             |
| Ajustement relatif aux périodes antérieures         | (0,2)            | (1,7)           | —               |
|                                                     | (12,1)           | (5,1)           | (28,2)          |
| <b>Charge d'impôt</b>                               | 23,1             | 15,8            | 10,7            |

Les taux d'imposition effectifs diffèrent des taux d'imposition de base moyens pondérés fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi en raison des éléments suivants :

|                                                                            | Exercice clos le |                 |                 |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------|-----------------|
|                                                                            | 3 avril<br>2022  | 28 mars<br>2021 | 29 mars<br>2020 |
|                                                                            | \$               | \$              | \$              |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat                                       | 117,7            | 86,1            | 158,7           |
|                                                                            | 25,36 %          | 25,42 %         | 25,47 %         |
| Impôt sur le résultat au taux d'imposition prévu par la loi                | 29,8             | 21,9            | 40,4            |
| Éléments non déductibles (imposables)                                      | (0,8)            | 0,1             | 0,4             |
| Charge non déductible liée aux options sur actions                         | 2,9              | 2,2             | 1,8             |
| Incidence des taux d'imposition étrangers                                  | (14,6)           | (8,9)           | (11,8)          |
| Perte de change non déductible (imposable)                                 | 0,2              | 0,3             | 0,9             |
| Modification de la réglementation fiscale liée à la réforme fiscale suisse | —                | —               | (23,1)          |
| Variation des taux d'imposition                                            | 0,1              | (0,1)           | 2,5             |
| Variation de l'actif d'impôt différé non comptabilisé                      | 6,1              | —               | —               |
| Autres éléments                                                            | (0,6)            | 0,3             | (0,4)           |
| <b>Charge d'impôt</b>                                                      | 23,1             | 15,8            | 10,7            |

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les variations des composantes des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice se présentent comme suit :

|                                                      | Variations au cours de l'exercice ayant une incidence sur les éléments suivants |              |                 |                  |                                    |               |
|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------------|------------------|------------------------------------|---------------|
|                                                      | 28 mars 2021                                                                    | Résultat net | Écart de change | Capitaux propres | Autres éléments du résultat global | 3 avril 2022  |
|                                                      | \$                                                                              | \$           | \$              | \$               | \$                                 | \$            |
| Reports en avant de pertes                           | 9,3                                                                             | (0,5)        | (0,2)           | —                | —                                  | 8,6           |
| Avantages du personnel futurs                        | 0,2                                                                             | —            | —               | —                | —                                  | 0,2           |
| Autres passifs                                       | 3,7                                                                             | 2,8          | 0,1             | (0,2)            | —                                  | 6,4           |
| Inscription à l'actif des stocks                     | 3,3                                                                             | 1,5          | —               | —                | —                                  | 4,8           |
| Contrat de location-acquisition                      | 5,6                                                                             | 2,5          | (0,1)           | —                | —                                  | 8,0           |
| Allègement fiscal lié à la réforme fiscale suisse    | 20,3                                                                            | (7,1)        | (1,4)           | —                | —                                  | 11,8          |
| Profit latent sur les stocks                         | 15,1                                                                            | 10,1         | (0,2)           | —                | —                                  | 25,0          |
| Provisions et autres différences temporaires         | 6,8                                                                             | 0,6          | —               | —                | —                                  | 7,4           |
| <b>Total des actifs d'impôt différé</b>              | <b>64,3</b>                                                                     | <b>9,9</b>   | <b>(1,8)</b>    | <b>(0,2)</b>     | <b>—</b>                           | <b>72,2</b>   |
| Écart de change latent                               | (1,3)                                                                           | 0,1          | —               | —                | (5,7)                              | (6,9)         |
| Immobilisations incorporelles                        | (18,9)                                                                          | 0,5          | —               | —                | —                                  | (18,4)        |
| Immobilisations corporelles                          | (11,1)                                                                          | 1,6          | —               | —                | —                                  | (9,5)         |
| <b>Total des passifs d'impôt différé</b>             | <b>(31,3)</b>                                                                   | <b>2,2</b>   | <b>—</b>        | <b>—</b>         | <b>(5,7)</b>                       | <b>(34,8)</b> |
| <b>Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net</b> | <b>33,0</b>                                                                     | <b>12,1</b>  | <b>(1,8)</b>    | <b>(0,2)</b>     | <b>(5,7)</b>                       | <b>37,4</b>   |

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé sont présentées à l'état de la situation financière comme suit :

| Variations au cours de l'exercice ayant une incidence sur les éléments suivants |              |             |              |                 |                  |                                    |              |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------|--------------|-----------------|------------------|------------------------------------|--------------|
|                                                                                 | 28 mars 2021 | Ajustements | Résultat net | Écart de change | Capitaux propres | Autres éléments du résultat global | 3 avril 2022 |
|                                                                                 | \$           | \$          | \$           | \$              | \$               | \$                                 | \$           |
| Actifs d'impôt différé                                                          | 48,4         | —           | 6,7          | (1,9)           | —                | —                                  | 53,2         |
| Passifs d'impôt différé                                                         | (15,4)       | —           | 5,4          | 0,1             | (0,2)            | (5,7)                              | (15,8)       |
|                                                                                 | 33,0         | —           | 12,1         | (1,8)           | (0,2)            | (5,7)                              | 37,4         |

Des actifs d'impôt différé liés aux pertes autres qu'en capital et à l'allégement fiscal suisse d'un montant de 1,6 M\$ et de 24,6 M\$, respectivement, n'ont pas été comptabilisés, car il n'est pas probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces avantages pourront être imputés.

Les sociétés commerciales au sein de Canada Goose disposent des reports prospectifs de pertes fiscales suivants qui devraient expirer au cours des prochaines années s'ils ne sont pas utilisés.

|                      | \$   |
|----------------------|------|
| 2038 et avant        | 2,0  |
| 2039                 | 2,6  |
| 2040                 | 8,5  |
| 2041                 | 8,8  |
| 2042                 | 8,2  |
| 2043 et par la suite | 9,4  |
|                      | 39,5 |

La société ne comptabilise pas d'impôt sur les bénéfices non rapatriés des filiales étrangères, car la direction a l'intention de réinvestir ces bénéfices indéfiniment. Les bénéfices non rapatriés des filiales étrangères se chiffraient à 356,4 M\$ au 3 avril 2022 (28 mars 2021 – 243,3 M\$; 29 mars 2020 – 214,3 M\$).

Au 3 avril 2022, outre le montant imputé au résultat net et aux autres éléments du résultat global, une économie d'impôt de néant (28 mars 2021 – néant; 29 mars 2020 – moins de 0,1 M\$) a été comptabilisée directement en capitaux propres en raison de déductions fiscales excédentaires liées à des paiements fondés sur des actions relativement aux options sur actions exercées. Une charge d'impôt de 0,2 M\$ comptabilisée en capitaux propres a été reprise en raison d'une diminution des déductions fiscales prévues liées à l'émission d'UAR.

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

### Note 7. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente des renseignements sur le calcul du bénéfice par action, de base et dilué.

|                                                                                                                                   | Exercice clos le |                 |                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------|-----------------|
|                                                                                                                                   | 3 avril<br>2022  | 28 mars<br>2021 | 29 mars<br>2020 |
|                                                                                                                                   | \$               | \$              | \$              |
| <b>Bénéfice net</b>                                                                                                               | 94,6             | 70,3            | 148,0           |
| Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation                              | 108 296 802      | 110 261 600     | 109 892 031     |
| Nombre moyen pondéré d'actions à l'exercice des options sur actions et des UAR                                                    | 857 919          | 850 573         | 1 276 757       |
| Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation, après dilution <sup>1</sup> | 109 154 721      | 111 112 173     | 111 168 788     |
| <b>Bénéfice par action</b>                                                                                                        |                  |                 |                 |
| De base                                                                                                                           | 0,87 \$          | 0,64 \$         | 1,35 \$         |
| Dilué                                                                                                                             | 0,87 \$          | 0,63 \$         | 1,33 \$         |

1. S'applique si les actions sont dilutives et lorsque le cours moyen pondéré de clôture quotidien des actions pour l'exercice est plus élevé que le prix d'exercice des options sur actions. Au 3 avril 2022, 1 475 545 options sur actions (28 mars 2021 – 914 961 actions; 29 mars 2020 – 630 374 actions) ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, car elles étaient antidilutives.

### Note 8. Créances clients

|                                                         | 3 avril<br>2022 | 28 mars<br>2021 |
|---------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                                         | \$              | \$              |
| Créances clients                                        | 22,0            | 21,9            |
| Créances sur cartes de crédit                           | 2,5             | 2,1             |
| Subventions publiques à recevoir                        | —               | 4,4             |
| Autres créances                                         | 19,3            | 14,3            |
|                                                         | 43,8            | 42,7            |
| Moins : pertes de crédit attendues et rabais sur ventes | (1,1)           | (1,8)           |
| <b>Créances clients, montant net</b>                    | <b>42,7</b>     | <b>40,9</b>     |

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente l'évolution des pertes de crédit attendues et des rabais sur ventes qui sont déduits des créances clients.

|                                              | 3 avril 2022                     |                      |       | 28 mars 2021                     |                      |       |
|----------------------------------------------|----------------------------------|----------------------|-------|----------------------------------|----------------------|-------|
|                                              | Pertes<br>de crédit<br>attendues | Rabais<br>sur ventes | Total | Pertes<br>de crédit<br>attendues | Rabais<br>sur ventes | Total |
|                                              | \$                               | \$                   | \$    | \$                               | \$                   | \$    |
| Solde au début de l'exercice                 | (0,5)                            | (1,3)                | (1,8) | (0,5)                            | (1,3)                | (1,8) |
| Pertes comptabilisées                        | —                                | (0,5)                | (0,5) | (0,1)                            | (2,4)                | (2,5) |
| Montants réglés ou radiés pendant l'exercice | 0,2                              | 1,0                  | 1,2   | 0,1                              | 2,4                  | 2,5   |
| Solde à la fin de l'exercice                 | (0,3)                            | (0,8)                | (1,1) | (0,5)                            | (1,3)                | (1,8) |

### Note 9. Stocks

|                                                                                           | 3 avril<br>2022 | 28 mars<br>2021 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                                                                           | \$              | \$              |
| Matières premières                                                                        | 71,3            | 63,8            |
| Produits en cours                                                                         | 14,9            | 18,6            |
| Produits finis                                                                            | 307,1           | 259,9           |
| <b>Total des stocks selon le moins élevé du coût et de la valeur nette de réalisation</b> | <b>393,3</b>    | <b>342,3</b>    |

La valeur des stocks est réduite à la valeur nette de réalisation lorsque la société estime que le coût des stocks ne peut être recouvré en raison de leur obsolescence, des dommages qu'ils ont subis ou de la diminution du taux de vente. Au 3 avril 2022, la provision pour obsolescence totalisait 23,6 M\$ (28 mars 2021– 23,4 M\$).

Les montants imputés au coût des ventes comprennent les éléments suivants :

|                                               | Exercice clos le |                 |                 |
|-----------------------------------------------|------------------|-----------------|-----------------|
|                                               | 3 avril<br>2022  | 28 mars<br>2021 | 29 mars<br>2020 |
|                                               | \$               | \$              | \$              |
| Coût des articles fabriqués                   | 350,1            | 334,9           | 352,4           |
| Amortissements inclus dans le coût des ventes | 14,7             | 14,8            | 12,4            |
|                                               | 364,8            | 349,7           | 364,8           |

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

### Note 10. Immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente les variations du coût et de l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles de la société.

|                                   | Matériel de<br>production | Matériel<br>informatique | Améliorations<br>locatives | Matériel<br>d'exposition | Mobilier et<br>agencements | Immobilisations<br>en cours | Total |
|-----------------------------------|---------------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------|----------------------------|-----------------------------|-------|
| Coût                              | \$                        | \$                       | \$                         | \$                       | \$                         | \$                          | \$    |
| <b>29 mars 2020</b>               | 26,6                      | 8,7                      | 82,4                       | 10,2                     | 25,5                       | 8,9                         | 162,3 |
| Entrées                           | 0,7                       | 1,5                      | 5,0                        | 0,3                      | 2,4                        | 20,9                        | 30,8  |
| Sorties                           | (0,2)                     | (0,1)                    | (1,0)                      | (1,0)                    | (0,1)                      | —                           | (2,4) |
| Transferts                        | 2,0                       | 0,8                      | 19,0                       | 0,4                      | 4,0                        | (26,2)                      | —     |
| Incidence de l'écart<br>de change | —                         | (0,2)                    | (3,3)                      | (0,5)                    | (1,0)                      | (0,3)                       | (5,3) |
| <b>28 mars 2021</b>               | 29,1                      | 10,7                     | 102,1                      | 9,4                      | 30,8                       | 3,3                         | 185,4 |
| Entrées                           | 0,1                       | 1,5                      | 6,2                        | —                        | 2,4                        | 23,5                        | 33,7  |
| Sorties                           | (0,2)                     | (0,1)                    | —                          | —                        | (0,1)                      | (0,1)                       | (0,5) |
| Transferts                        | 1,9                       | 0,8                      | 18,1                       | 0,2                      | 1,9                        | (22,9)                      | —     |
| Incidence de l'écart<br>de change | —                         | (0,1)                    | (1,3)                      | (0,2)                    | (0,2)                      | 0,3                         | (1,5) |
| <b>3 avril 2022</b>               | 30,9                      | 12,8                     | 125,1                      | 9,4                      | 34,8                       | 4,1                         | 217,1 |

  

|                                   | Matériel de<br>production | Matériel<br>informatique | Améliorations<br>locatives | Matériel<br>d'exposition | Mobilier et<br>agencements | Immobilisations<br>en cours | Total |
|-----------------------------------|---------------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------|----------------------------|-----------------------------|-------|
| Amortissement<br>cumulé           | \$                        | \$                       | \$                         | \$                       | \$                         | \$                          | \$    |
| <b>29 mars 2020</b>               | 6,3                       | 4,3                      | 21,8                       | 6,0                      | 8,8                        | —                           | 47,2  |
| Amortissement                     | 2,8                       | 2,6                      | 13,5                       | 1,6                      | 5,3                        | —                           | 25,8  |
| Sorties                           | (0,1)                     | (0,1)                    | (0,9)                      | (1,0)                    | (0,1)                      | —                           | (2,2) |
| Incidence de l'écart<br>de change | —                         | —                        | (1,2)                      | (0,3)                    | (0,4)                      | —                           | (1,9) |
| <b>28 mars 2021</b>               | 9,0                       | 6,8                      | 33,2                       | 6,3                      | 13,6                       | —                           | 68,9  |
| Amortissement                     | 3,1                       | 2,7                      | 19,2                       | 1,1                      | 6,9                        | —                           | 33,0  |
| Sorties                           | —                         | (0,1)                    | —                          | —                        | —                          | —                           | (0,1) |
| Pertes de valeur<br>(note 1)      | —                         | —                        | 1,6                        | —                        | —                          | —                           | 1,6   |
| Incidence de l'écart<br>de change | —                         | (0,1)                    | (0,1)                      | (0,1)                    | (0,2)                      | —                           | (0,5) |
| <b>3 avril 2022</b>               | 12,1                      | 9,3                      | 53,9                       | 7,3                      | 20,3                       | —                           | 102,9 |

  

| Valeur comptable<br>nette |      |     |      |     |      |     |       |
|---------------------------|------|-----|------|-----|------|-----|-------|
| <b>28 mars 2021</b>       | 20,1 | 3,9 | 68,9 | 3,1 | 17,2 | 3,3 | 116,5 |
| <b>3 avril 2022</b>       | 18,8 | 3,5 | 71,2 | 2,1 | 14,5 | 4,1 | 114,2 |

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

### Note 11. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent des éléments suivants :

|                                                                         | 3 avril<br>2022 | 28 mars<br>2021 |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                                                         | \$              | \$              |
| Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée <sup>1</sup> | 6,4             | 9,0             |
| Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée :          |                 |                 |
| Marques                                                                 | 115,5           | 115,5           |
| Noms de domaine                                                         | 0,3             | 0,3             |
|                                                                         | <u>122,2</u>    | <u>124,8</u>    |

1. Les changements de méthodes comptables doivent être appliqués rétrospectivement, et l'information financière comparative a été retraitée dans les présents états financiers consolidés (note 4).

Le tableau suivant présente les variations du coût, ainsi que de l'amortissement cumulé des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée de la société.

|                                | Immobilisations incorporelles<br>à durée d'utilité déterminée |                             |             |
|--------------------------------|---------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------|
|                                | Logiciels                                                     | Propriété<br>intellectuelle | Total       |
| Coût                           | \$                                                            | \$                          | \$          |
| <b>29 mars 2020</b>            | 5,7                                                           | 17,9                        | 23,6        |
| Entrées                        | —                                                             | 0,1                         | 0,1         |
| Incidence de l'écart de change | (0,1)                                                         | (0,1)                       | (0,2)       |
| <b>28 mars 2021</b>            | 5,6                                                           | 17,9                        | 23,5        |
| Entrées                        | 2,9                                                           | 0,3                         | 3,2         |
| <b>3 avril 2022</b>            | <u>8,5</u>                                                    | <u>18,2</u>                 | <u>26,7</u> |

|                                | Logiciels  | Propriété<br>intellectuelle | Total       |
|--------------------------------|------------|-----------------------------|-------------|
| Amortissement cumulé           | \$         | \$                          | \$          |
| <b>29 mars 2020</b>            | 1,3        | 7,0                         | 8,3         |
| Amortissement                  | 1,0        | 5,3                         | 6,3         |
| Incidence de l'écart de change | (0,1)      | —                           | (0,1)       |
| <b>28 mars 2021</b>            | 2,2        | 12,3                        | 14,5        |
| Amortissement                  | 1,4        | 4,4                         | 5,8         |
| <b>3 avril 2022</b>            | <u>3,6</u> | <u>16,7</u>                 | <u>20,3</u> |

#### Valeur comptable nette

|                     |            |            |            |
|---------------------|------------|------------|------------|
| <b>28 mars 2021</b> | <u>3,4</u> | <u>5,6</u> | <u>9,0</u> |
| <b>3 avril 2022</b> | <u>4,9</u> | <u>1,5</u> | <u>6,4</u> |

La propriété intellectuelle comprend les coûts de développement de produits, la technologie acquise, ainsi que les brevets et les marques de commerce.

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

### Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée que la société a comptabilisées comprennent les marques Canada Goose et Baffin et les noms de domaine associés au site Web de la société. La société prévoit renouveler indéfiniment l'enregistrement des marques et des noms de domaine à chaque date d'expiration et prévoit que ces actifs généreront des avantages économiques à perpétuité. Par conséquent, la société a déterminé que ces immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité indéterminée.

La société a effectué son test de dépréciation annuel des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée pour les exercices clos le 3 avril 2022 et le 28 mars 2021 et a conclu que les immobilisations incorporelles n'avaient subi aucune dépréciation.

### Hypothèses clés

Les principales hypothèses servant au calcul de la valeur d'utilité concordent avec les hypothèses utilisées pour calculer la valeur d'utilité du goodwill (note 13).

### Note 12. Contrats de location

#### Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant présente les variations du coût et de l'amortissement cumulé des actifs au titre de droits d'utilisation de la société.

|                                       | Magasins<br>de détail | Usines de<br>fabrication | Autres | Total  |
|---------------------------------------|-----------------------|--------------------------|--------|--------|
| Coût                                  | \$                    | \$                       | \$     | \$     |
| <b>29 mars 2020</b>                   | 191,5                 | 36,6                     | 18,0   | 246,1  |
| Entrées                               | 75,7                  | 0,1                      | 3,1    | 78,9   |
| Modifications de contrats de location | 0,6                   | —                        | (1,5)  | (0,9)  |
| Décomptabilisation à la résiliation   | (2,3)                 | —                        | —      | (2,3)  |
| Incidence de l'écart de change        | (12,2)                | —                        | (1,2)  | (13,4) |
| <b>28 mars 2021</b>                   | 253,3                 | 36,7                     | 18,4   | 308,4  |
| Entrées                               | 49,4                  | —                        | 0,4    | 49,8   |
| Modifications de contrats de location | 0,5                   | —                        | (1,2)  | (0,7)  |
| Incidence de l'écart de change        | (6,9)                 | —                        | (0,2)  | (7,1)  |
| <b>3 avril 2022</b>                   | 296,3                 | 36,7                     | 17,4   | 350,4  |

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

|                                        | Magasins<br>de détail | Usines de<br>fabrication | Autres | Total |
|----------------------------------------|-----------------------|--------------------------|--------|-------|
| Amortissement cumulé                   | \$                    | \$                       | \$     | \$    |
| <b>29 mars 2020</b>                    | 26,8                  | 4,8                      | 2,7    | 34,3  |
| Amortissement                          | 36,7                  | 5,1                      | 3,5    | 45,3  |
| Décomptabilisation à la<br>résiliation | (2,3)                 | —                        | —      | (2,3) |
| Incidence de l'écart de change         | (2,4)                 | —                        | (0,2)  | (2,6) |
| <b>28 mars 2021</b>                    | 58,8                  | 9,9                      | 6,0    | 74,7  |
| Amortissement                          | 47,3                  | 5,3                      | 4,0    | 56,6  |
| Pertes de valeur (note 1)              | 6,1                   | —                        | —      | 6,1   |
| Incidence de l'écart de change         | (2,1)                 | —                        | (0,1)  | (2,2) |
| <b>3 avril 2022</b>                    | 110,1                 | 15,2                     | 9,9    | 135,2 |
| <b>Valeur comptable nette</b>          |                       |                          |        |       |
| <b>28 mars 2021</b>                    | 194,5                 | 26,8                     | 12,4   | 233,7 |
| <b>3 avril 2022</b>                    | 186,2                 | 21,5                     | 7,5    | 215,2 |

### Obligations locatives

Le tableau suivant présente les variations des obligations locatives de la société.

|                                          | Magasins<br>de détail | Usines de<br>fabrication | Autres | Total  |
|------------------------------------------|-----------------------|--------------------------|--------|--------|
|                                          | \$                    | \$                       | \$     | \$     |
| <b>29 mars 2020</b>                      | 176,3                 | 34,7                     | 16,9   | 227,9  |
| Entrées                                  | 74,8                  | —                        | 3,0    | 77,8   |
| Modifications de contrats de<br>location | 1,1                   | —                        | (1,3)  | (0,2)  |
| Paiements de capital                     | (30,6)                | (4,8)                    | (3,4)  | (38,8) |
| Incidence de l'écart de change           | (10,6)                | —                        | (1,3)  | (11,9) |
| <b>28 mars 2021</b>                      | 211,0                 | 29,9                     | 13,9   | 254,8  |
| Entrées                                  | 48,4                  | —                        | 0,4    | 48,8   |
| Modifications de contrats de<br>location | 0,5                   | —                        | (1,2)  | (0,7)  |
| Paiements de capital                     | (37,5)                | (5,1)                    | (4,3)  | (46,9) |
| Incidence de l'écart de change           | (5,2)                 | —                        | (0,1)  | (5,3)  |
| <b>3 avril 2022</b>                      | 217,2                 | 24,8                     | 8,7    | 250,7  |

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les obligations locatives sont classées dans les passifs courants ou non courants comme suit :

|                                     | Magasins<br>de détail | Usines de<br>fabrication | Autres      | Total        |
|-------------------------------------|-----------------------|--------------------------|-------------|--------------|
|                                     | \$                    | \$                       | \$          | \$           |
| Obligations locatives courantes     | 36,2                  | 5,1                      | 3,9         | 45,2         |
| Obligations locatives non courantes | 174,8                 | 24,8                     | 10,0        | 209,6        |
| <b>28 mars 2021</b>                 | <b>211,0</b>          | <b>29,9</b>              | <b>13,9</b> | <b>254,8</b> |
| Obligations locatives courantes     | 49,7                  | 5,8                      | 3,0         | 58,5         |
| Obligations locatives non courantes | 167,5                 | 19,0                     | 5,7         | 192,2        |
| <b>3 avril 2022</b>                 | <b>217,2</b>          | <b>24,8</b>              | <b>8,7</b>  | <b>250,7</b> |

Les contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur et les contrats de location à court terme ne sont pas inclus dans le calcul des obligations locatives. Ces charges locatives sont comptabilisées dans le coût des ventes ou dans les frais de vente, généraux et administratifs de manière linéaire ou selon une autre méthode systématique.

Pour l'exercice clos le 3 avril 2022, des paiements de loyers de 21,5 M\$ (28 mars 2021 – 19,5 M\$; 29 mars 2020 – 17,5 M\$) ont été exclus du calcul des obligations locatives. La plus grande partie de ce montant se rapportait à des contrats de location à court terme et à des loyers variables.

### Note 13. Goodwill

Pour l'exercice clos le 3 avril 2022, le goodwill résultant de regroupements d'entreprises s'est chiffré à 53,1 M\$ (28 mars 2021 – 53,1 M\$). La société a déterminé qu'il y avait dix UGT (28 mars 2021 – sept UGT) pour lesquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles doivent faire l'objet de tests de dépréciation. La variation du nombre d'UGT par rapport à la période comparative découle d'une redistribution des responsabilités géographiques. La société a effectué son test de dépréciation annuel du goodwill et a conclu qu'il n'y avait eu aucune dépréciation au cours des exercices clos le 3 avril 2022 et le 28 mars 2021.

Le tableau suivant présente l'affectation du goodwill aux UGT qui s'appliquent pour l'exercice considéré.

|                                                        | 3 avril 2022        |                    |                   |             |
|--------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|-------------------|-------------|
|                                                        | Amérique<br>du Nord | Asie-<br>Pacifique | EMOA <sup>1</sup> | Total       |
|                                                        | \$                  | \$                 | \$                | \$          |
| Ventes directes aux consommateurs – commerce de détail | 11,7                | 9,8                | 4,3               | 25,8        |
| Ventes directes aux consommateurs – commerce en ligne  | 6,6                 | 2,6                | 2,8               | 12,0        |
| Ventes en gros                                         | 5,7                 | 3,6                | 6,0               | 15,3        |
| <b>Goodwill</b>                                        | <b>24,0</b>         | <b>16,0</b>        | <b>13,1</b>       | <b>53,1</b> |

1. L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Pour l'exercice comparatif, le goodwill a été affecté aux UGT selon les responsabilités géographiques qui s'appliquaient à ce moment. L'UGT Reste du monde de l'exercice comparatif a été séparée pour former les UGT Asie-Pacifique et EMOA. À l'exercice comparatif, le goodwill a été affecté comme suit :

|                                                           | 28 mars 2021        |                   |       |
|-----------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|-------|
|                                                           | Amérique<br>du Nord | Reste du<br>monde | Total |
|                                                           | \$                  | \$                | \$    |
| Ventes directes aux consommateurs –<br>commerce de détail | 8,7                 | 13,6              | 22,3  |
| Ventes directes aux consommateurs –<br>commerce en ligne  | 7,5                 | 6,1               | 13,6  |
| Ventes en gros                                            | 6,9                 | 10,3              | 17,2  |
| <b>Goodwill</b>                                           | 23,1                | 30,0              | 53,1  |

### Hypothèses clés

Les hypothèses clés utilisées pour calculer la valeur d'utilité concernent le taux d'actualisation, les taux de croissance des produits et de la marge brute, la combinaison des canaux de vente et la croissance des frais de vente, généraux et administratifs. Ces hypothèses sont classées au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. Les tests de dépréciation du goodwill ont entraîné un excédent de la valeur recouvrable sur la valeur comptable d'au moins 65,8 % pour chaque UGT. Puisque la valeur d'utilité excède la valeur comptable de l'actif, l'actif n'est pas déprécié et la juste valeur diminuée des coûts de sortie n'a pas été calculée.

Les projections de flux de trésorerie ont été actualisées en fonction du coût moyen pondéré du capital de la société, qui s'établit à 11,14 % (28 mars 2021 – 10,80 %) selon un taux sans risque, une prime de risque sur capitaux propres ajustée en fonction de coefficients bêta associés à des sociétés cotées en bourse comparables, une prime de risque spécifique, une prime de risque souverain, une prime de risque souverain propre à chaque pays, un coût de la dette basé sur le rendement des obligations des sociétés comparables et la structure du capital de la société.

### Note 14. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer s'établissent comme suit :

|                                         | 3 avril<br>2022 | 28 mars<br>2021 |
|-----------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                         | \$              | \$              |
| Dettes fournisseurs                     | 63,9            | 78,9            |
| Charges à payer                         | 67,0            | 49,9            |
| Avantages du personnel                  | 26,5            | 28,3            |
| Instruments financiers dérivés          | 10,4            | 8,8             |
| Autres crédoiteurs                      | 8,4             | 11,9            |
| <b>Créditoiteurs et charges à payer</b> | 176,2           | 177,8           |

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

### Note 15. Provisions

Les provisions comprennent principalement des sommes comptabilisées pour les obligations au titre des garanties offertes aux clients, pour les résiliations de contrats conclus avec des agents de vente et des distributeurs, pour les retours sur ventes ainsi que pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

La provision pour les réclamations au titre des garanties représente la valeur actualisée de la meilleure estimation de la direction à l'égard des futures sorties de ressources économiques requises pour respecter les obligations de la société au titre des garanties sur les marchandises vendues, ce qui pourrait comprendre la réparation ou le remplacement de marchandises vendues antérieurement. Cette estimation est fondée sur les tendances historiques en matière de garanties et peut varier en fonction des nouveaux matériaux, des changements apportés au processus de fabrication, du comportement et des attentes des clients ou de tout autre événement ayant une incidence sur la qualité des marchandises et la production.

La provision au titre des contrats de vente représente l'estimation de la direction à l'égard du coût de la résiliation des contrats avec certains détaillants et distributeurs tiers.

Les retours sur ventes ont principalement trait aux marchandises vendues par l'intermédiaire du canal de ventes directes aux consommateurs, qui sont assorties d'un droit de retour limité (généralement d'une durée de moins de 30 jours), ou d'un droit d'échange seulement, dans certains territoires.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ont trait aux obligations juridiques associées à la mise hors service d'immobilisations corporelles à long terme, principalement les améliorations locatives que la société est tenue par contrat d'enlever au terme de la durée du contrat de location. La société comptabilise un passif lorsque de telles obligations sont engagées. La juste valeur estimative du passif est estimée en se fondant sur un certain nombre d'hypothèses qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements, notamment en ce qui a trait aux coûts de clôture et aux taux d'inflation, et elle est désactualisée et portée à sa valeur future projetée au fil du temps.

|                                             | Garantie | Retours<br>sur ventes | Obligations<br>liées à la mise<br>hors service<br>d'immobilisations | Autres | Total  |
|---------------------------------------------|----------|-----------------------|---------------------------------------------------------------------|--------|--------|
|                                             | \$       | \$                    | \$                                                                  | \$     | \$     |
| <b>29 mars 2020</b>                         | 19,4     | 10,7                  | 3,9                                                                 | 3,0    | 37,0   |
| Provisions additionnelles<br>comptabilisées | 13,2     | 8,5                   | 1,8                                                                 | 1,7    | 25,2   |
| Réductions attribuables à<br>des règlements | (6,2)    | (4,7)                 | —                                                                   | (1,7)  | (12,6) |
| Reprise de provisions                       | —        | —                     | —                                                                   | (3,0)  | (3,0)  |
| Autres                                      | —        | (0,8)                 | (0,2)                                                               | —      | (1,0)  |
| <b>28 mars 2021</b>                         | 26,4     | 13,7                  | 5,5                                                                 | —      | 45,6   |
| Provisions additionnelles<br>comptabilisées | 10,0     | 15,1                  | 2,2                                                                 | —      | 27,3   |
| Réductions attribuables à<br>des règlements | (7,2)    | (14,4)                | —                                                                   | —      | (21,6) |
| Reprise de provisions                       | —        | (1,2)                 | —                                                                   | —      | (1,2)  |
| Autres                                      | —        | (0,3)                 | —                                                                   | —      | (0,3)  |
| <b>3 avril 2022</b>                         | 29,2     | 12,9                  | 7,7                                                                 | —      | 49,8   |

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au cours de l'exercice clos le 28 mars 2021, la société a comptabilisé des coûts de restructuration nets de 1,7 M\$ relativement à la restructuration effectuée le 20 mai 2020 afin de faire face à l'incidence de la pandémie de COVID-19. La provision avait principalement trait aux coûts liés aux indemnités de départ, dont des obligations liées à des paiements continus. Cette provision a été comptabilisée à titre de charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, dans l'état du résultat net. Au 28 mars 2021, tous les montants liés à ces coûts avaient été payés.

Les provisions sont classées dans les passifs courants ou non courants selon les prévisions de la direction quant au moment du règlement et se présentent comme suit :

|                          | 3 avril<br>2022 | 28 mars<br>2021 |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
|                          | \$              | \$              |
| Provisions courantes     | 18,5            | 20,0            |
| Provisions non courantes | 31,3            | 25,6            |
|                          | 49,8            | 45,6            |

### Note 16. Emprunts

#### *Facilité renouvelable*

La société a conclu une entente avec un syndicat de prêteurs concernant une facilité de crédit garantie de premier rang adossée à des actifs composée d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 467,5 M\$, engagement augmentant à 517,5 M\$ pendant la période de pointe (du 1<sup>er</sup> juin au 30 novembre). La facilité renouvelable arrivera à échéance le 3 juin 2024. Les montants prélevés en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise. La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie pour la facilité renouvelable. La facilité renouvelable comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds.

La facilité renouvelable est assortie de multiples options en ce qui a trait aux taux d'intérêt, qui sont fondées sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base de remplacement des prêteurs, le taux de base européen, le taux LIBOR ou le taux EURIBOR, plus la marge applicable. Les intérêts sont payables trimestriellement ou à la fin de la période d'intérêt alors applicable, selon la première éventualité.

Au 3 avril 2022, la société avait remboursé tous les montants en capital dus en vertu de la facilité renouvelable (28 mars 2021 – néant). Au 3 avril 2022, des intérêts et des frais administratifs de 0,5 M\$ demeuraient impayés. Des charges de financement différées de 0,9 M\$ (28 mars 2021 – 1,7 M\$) étaient incluses dans les autres passifs à long terme. Au 3 avril 2022 et pour l'exercice clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 3 avril 2022, la société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 191,8 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (28 mars 2021 – 181,2 M\$).

La société disposait d'une facilité premier entré, dernier sorti d'un montant de 50,0 M\$ au titre de la facilité renouvelable, qui est arrivée à échéance le 25 mai 2021. Aucun montant n'était à payer au moment de l'échéance. La facilité premier entré, dernier sorti n'a pas été renouvelée et, par conséquent, au moment de son échéance, des coûts de financement différés de 0,4 M\$ ont été radiés de l'état du résultat net.

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

L'engagement à l'égard de la facilité de crédit renouvelable comprend aussi un engagement de lettre de crédit d'un montant de 25,0 M\$, un engagement connexe de 5,0 M\$ en lettres de crédit libellées dans une monnaie autre que le dollar canadien, le dollar américain, l'euro ou la livre sterling et un engagement de crédit de sécurité de 25,0 M\$. Au 3 avril 2022, la société avait des lettres de crédit en cours de 4,6 M\$ (28 mars 2021 – 5,0 M\$) en vertu de la facilité renouvelable.

### *Emprunt à terme*

La société a conclu avec un syndicat de prêteurs une convention d'emprunt garantie de premier rang qui partage la même garantie que la facilité renouvelable. En raison de la modification de refinancement qui a eu lieu le 7 octobre 2020, le montant en capital total impayé a augmenté, passant de 113,8 M\$ US à 300,0 M\$ US.

Le 9 avril 2021, la société a conclu une entente avec ses prêteurs en vue de refixer le taux de son emprunt à terme, appelée la modification relative à la refixation de taux et la cinquième modification à la convention de crédit (la « modification relative à la refixation de taux »). La modification relative à la refixation de taux réduit le taux d'intérêt au taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 3,50 %, plutôt qu'au taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 4,25 %, payable chaque trimestre à terme échu. La société a choisi de comptabiliser la modification relative à la refixation de taux comme une extinction de la dette et un nouvel emprunt du montant pouvant être prélevé. Par conséquent, un amortissement accéléré des coûts non amortis de 9,5 M\$ a été inclus dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, dans l'état du résultat net. Dans le cadre de la modification relative à la refixation de taux, la société a engagé des coûts de transaction de 0,9 M\$, qui sont amortis sur la nouvelle durée jusqu'à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

À la suite de la modification relative à la refixation de taux, les modalités suivantes régissant l'emprunt à terme existant sont demeurées inchangées : a) le montant en capital total est de 300,0 M\$ US; b) la date d'échéance est au 7 octobre 2027; c) le taux LIBOR ne doit pas être inférieur à 0,75 %; et d) un montant en capital de 0,75 M\$ US est remboursable chaque trimestre. La modification relative à la refixation de taux n'a pas eu d'incidence sur les contrats dérivés existants conclus le 30 octobre 2020.

Des remboursements anticipés volontaires de montants dus en vertu de l'emprunt à terme peuvent être faits à tout moment sans prime et sans pénalité, mais les montants remboursés ne peuvent être empruntés de nouveau. Au cours du premier trimestre clos le 27 juin 2021, la société a commencé à effectuer les remboursements de capital trimestriels de 0,75 M\$ US. Au 3 avril 2022, le capital en cours sur l'emprunt à terme totalisait 296,3 M\$ US (28 mars 2021 – 300,0 M\$ US). La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie de l'emprunt à terme. L'emprunt à terme comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Au 3 avril 2022 et pour l'exercice clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Comme l'emprunt à terme est libellé en dollars américains, la société réévalue le solde impayé et les intérêts courus à chaque date de bilan.

Le montant impayé en vertu de l'emprunt à terme s'établissait comme suit :

|                                                       | 3 avril<br>2022 | 28 mars<br>2021 |
|-------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                                       | \$              | \$              |
| Emprunt à terme                                       | 370,8           | 377,3           |
| Tranche non amortie des coûts de transaction différés | (0,8)           | (5,8)           |
| Escompte d'émission initial                           | —               | (3,7)           |
|                                                       | 370,0           | 367,8           |

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

### *Facilités en Chine continentale*

Une filiale de la société en Chine continentale a contracté deux facilités d'emprunt non engagées d'un montant total de 310,0 M RMB (les « facilités en Chine continentale »). Les durées de chaque prélèvement sur les facilités d'emprunt sont de un, trois ou six mois, ou d'une autre durée convenue ne devant pas excéder 12 mois (y compris toute prolongation ou reconduction). Le taux d'intérêt applicable à chaque facilité correspond au taux préférentiel des prêts de un an, majoré de 0,15 % par année, et les intérêts sont payables après un, trois ou six mois, selon la durée de chaque prélèvement. Les montants prélevés sur les facilités en Chine continentale sont utilisés pour satisfaire aux besoins en fonds de roulement et accumuler des stocks en vue des ventes durant la saison de pointe. Au 3 avril 2022, la société n'avait aucun montant à payer en vertu des facilités en Chine continentale (28 mars 2021 – néant).

### *Emprunts à court terme*

Au 3 avril 2022, la société avait des emprunts à court terme totalisant 3,8 M\$. Les emprunts à court terme se rapportent aux remboursements de capital trimestriels de l'emprunt à terme de 3,8 M\$ (28 mars 2021 – néant). Tous les emprunts à court terme sont exigibles au cours des 12 prochains mois.

Le montant net des charges d'intérêts, des charges financières et des autres charges se présente comme suit :

|                                                                               | Exercice clos le |                 |                 |
|-------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------|-----------------|
|                                                                               | 3 avril<br>2022  | 28 mars<br>2021 | 29 mars<br>2020 |
|                                                                               | \$               | \$              | \$              |
| Charges d'intérêts                                                            |                  |                 |                 |
| Facilités en Chine continentale                                               | 0,4              | 0,2             | 0,2             |
| Facilité renouvelable                                                         | 1,8              | 3,1             | 3,7             |
| Emprunt à terme                                                               | 17,4             | 14,4            | 8,7             |
| Obligations locatives                                                         | 9,1              | 9,5             | 8,4             |
| Commissions d'attente                                                         | 0,9              | 1,4             | 0,8             |
| Amortissement accéléré des coûts non amortis à l'extinction de la dette       | 9,5              | 1,1             | 7,0             |
| Produits d'intérêts                                                           | (0,4)            | (0,7)           | (0,4)           |
| Autres coûts                                                                  | 0,3              | 1,9             | —               |
| <b>Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net</b> | <b>39,0</b>      | <b>30,9</b>     | <b>28,4</b>     |

### **Note 17. Capitaux propres**

Le capital social autorisé et émis de la société s'établit comme suit :

#### *Autorisé*

Le capital social autorisé de la société est constitué d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale, d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple sans valeur nominale et d'un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

### *Émis*

**Actions à droit de vote multiple** – Chaque action à droit de vote multiple confère 10 votes à son porteur. Les actions à droit de vote multiple sont convertibles en une action à droit de vote subalterne, en tout temps, au gré du porteur. Les actions à droit de vote multiple seront automatiquement converties en actions à droit de vote subalterne lorsqu'elles ne sont plus détenues par l'un des actionnaires principaux. De plus, les actions à droit de vote multiple de l'un ou l'autre des actionnaires principaux seront automatiquement converties en actions à droit de vote subalterne lorsque la participation effective de cet actionnaire deviendra inférieure à 15 % des actions à droit de vote subalterne en circulation et des actions à droit de vote multiple en circulation ou, de plus dans le cas de DTR, lorsque le président du conseil et chef de la direction actuel n'agira plus à titre d'administrateur ou de membre de la haute direction de la société.

**Actions à droit de vote subalterne** – Chaque action à droit de vote subalterne confère un vote à son porteur.

Les droits associés aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple sont essentiellement identiques, à l'exception des droits de vote et de conversion. Sous réserve des droits prioritaires associés aux actions privilégiées, les porteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple participent à parts égales dans les dividendes déclarés, et partagent à parts égales les éventuelles distributions d'actifs par suite d'une liquidation ou d'une dissolution.

### **Transactions liées au capital social pour l'exercice clos le 3 avril 2022**

#### *Offre publique de rachat dans le cours normal des activités*

Le conseil d'administration a autorisé la société à lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, afin de racheter jusqu'à 5 943 239 actions à droit de vote subalterne sur la période de 12 mois allant du 20 août 2021 au 19 août 2022. Les actions à droit de vote subalterne rachetées seront annulées.

De plus, le conseil d'administration a autorisé la société à mettre en place un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA ») en vertu duquel un courtier désigné peut racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant la période d'interdiction de transiger prévue chaque trimestre. Les rachats effectués en vertu du PRAA respecteront certains paramètres de rachat et se poursuivront jusqu'à la première occurrence entre la date à laquelle la société aura acquis le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne aux termes du PRAA et la date d'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022, la société a racheté 5 636 763 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 253,2 M\$. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne a été imputé au capital social, et le montant restant, soit 241,3 M\$, a été imputé aux bénéfices non distribués.

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation de la société.

|                                             | Actions à droit de vote multiple |            | Actions à droit de vote subalterne |              | Total              |              |
|---------------------------------------------|----------------------------------|------------|------------------------------------|--------------|--------------------|--------------|
|                                             | Nombre                           | \$         | Nombre                             | \$           | Nombre             | \$           |
| <b>28 mars 2021</b>                         | 51 004 076                       | 1,4        | 59 435 079                         | 119,1        | 110 439 155        | 120,5        |
| Rachat d'actions à droit de vote subalterne | —                                | —          | (5 636 763)                        | (11,9)       | (5 636 763)        | (11,9)       |
| Exercice d'options sur actions              | —                                | —          | 342 148                            | 9,9          | 342 148            | 9,9          |
| Règlement des UAR                           | —                                | —          | 49 968                             | —            | 49 968             | —            |
| <b>3 avril 2022</b>                         | <u>51 004 076</u>                | <u>1,4</u> | <u>54 190 432</u>                  | <u>117,1</u> | <u>105 194 508</u> | <u>118,5</u> |

### Transactions liées au capital social pour l'exercice clos le 28 mars 2021

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation de la société.

|                                | Actions à droit de vote multiple |            | Actions à droit de vote subalterne |              | Total              |              |
|--------------------------------|----------------------------------|------------|------------------------------------|--------------|--------------------|--------------|
|                                | Nombre                           | \$         | Nombre                             | \$           | Nombre             | \$           |
| <b>29 mars 2020</b>            | 51 004 076                       | 1,4        | 58 999 182                         | 113,3        | 110 003 258        | 114,7        |
| Exercice d'options sur actions | —                                | —          | 422 511                            | 5,8          | 422 511            | 5,8          |
| Règlement des UAR              | —                                | —          | 13 386                             | —            | 13 386             | —            |
| <b>28 mars 2021</b>            | <u>51 004 076</u>                | <u>1,4</u> | <u>59 435 079</u>                  | <u>119,1</u> | <u>110 439 155</u> | <u>120,5</u> |

### Transactions liées au capital social pour l'exercice clos le 29 mars 2020

#### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le conseil d'administration a autorisé la société à lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, afin de racheter jusqu'à 1 600 000 actions à droit de vote subalterne sur la période de 12 mois allant du 31 mai 2019 au 30 mai 2020. Les actions à droit de vote subalterne rachetées seront annulées.

Au cours de l'exercice clos le 29 mars 2020, la société a racheté 853 500 actions aux fins d'annulation, à un prix moyen de 45,35 \$ par action, pour une contrepartie en trésorerie totale de 38,7 M\$. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne, soit 1,6 M\$, a été imputé au capital social au coût moyen par action en circulation, et le montant restant, soit 37,1 M\$, a été imputé aux bénéfices non distribués.

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation de la société.

|                                                                | Actions à droit de vote multiple |            | Actions à droit de vote subalterne |              | Total              |              |
|----------------------------------------------------------------|----------------------------------|------------|------------------------------------|--------------|--------------------|--------------|
|                                                                | Nombre                           | \$         | Nombre                             | \$           | Nombre             | \$           |
| <b>31 mars 2019</b>                                            | 51 004 076                       | 1,4        | 59 106 998                         | 111,2        | 110 111 074        | 112,6        |
| Rachat d'actions à droit de vote subalterne                    | —                                | —          | (853 500)                          | (38,7)       | (853 500)          | (38,7)       |
| Excédent du prix de rachat sur le coût moyen du capital social | —                                | —          | —                                  | 37,1         | —                  | 37,1         |
| Exercice d'options sur actions                                 | —                                | —          | 742 134                            | 3,7          | 742 134            | 3,7          |
| Règlement des UAR                                              | —                                | —          | 3 550                              | —            | 3 550              | —            |
| <b>29 mars 2020</b>                                            | <u>51 004 076</u>                | <u>1,4</u> | <u>58 999 182</u>                  | <u>113,3</u> | <u>110 003 258</u> | <u>114,7</u> |

**Note 18. Paiements fondés sur des actions**

*Options sur actions*

La société a émis des options sur actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de ses régimes de rémunération incitative, avant l'appel public à l'épargne du 21 mars 2017, soit l'ancien régime, et ultérieurement, le régime général. Toutes les options sont émises à un prix d'exercice qui ne doit pas être inférieur à la valeur de marché à la date d'attribution et elles expirent 10 ans après la date d'attribution.

*Ancien régime*

Aux termes de l'ancien régime, des options étaient attribuées à certains dirigeants de la société, lesquelles peuvent être exercées aux fins de l'achat d'actions à droit de vote subalterne. L'acquisition des droits liés aux options est conditionnelle au respect des conditions de l'ancien régime relatives à la période de service, aux objectifs de rendement et à l'événement de sortie. Aucune nouvelle option ne sera émise en vertu de l'ancien régime.

a) Options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service

Les options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service sont assujetties à la poursuite de la relation d'emploi entre le dirigeant et la société. Les droits sont généralement acquis dans une proportion de 40 % le jour du deuxième anniversaire de la date d'attribution, de 20 % le jour du troisième anniversaire, de 20 % le jour du quatrième anniversaire et de 20 % le jour du cinquième anniversaire.

b) Options dont les droits sont acquis sur la base du rendement et d'un événement de sortie

Les options dont les droits sont acquis sur la base du rendement qui sont liées à un événement de sortie sont admissibles à l'acquisition des droits au prorata selon le même calendrier que les options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service, mais les droits ne peuvent être acquis avant que l'événement de sortie ne se soit produit. Toutes les conditions relatives à un événement de sortie ont été respectées, et aucune option en circulation n'était assujettie à ces conditions.

Les droits sur les autres options dont les droits sont acquis sur la base du rendement sont acquis en fonction de cibles de rendement mesurables qui ne sont pas liées à un événement de sortie. Les options dont les droits sont acquis sur la base du rendement sont assujetties à la poursuite de la relation d'emploi entre le dirigeant et la société.

*Régime général*

Aux termes du régime général, des options sont attribuées à certains employés de la société, lesquelles peuvent être exercées aux fins de l'achat d'actions à droit de vote subalterne. Les droits liés aux options sont acquis sur une période de quatre ans, sous réserve du respect des conditions du régime général relatives à la période de service, à raison de 25 % à chaque anniversaire de la date d'attribution.

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les transactions liées aux options sur actions se présentent comme suit :

|                                                      | 3 avril 2022                           |                     | Exercice clos le<br>28 mars 2021       |                     |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------|---------------------|----------------------------------------|---------------------|
|                                                      | Prix<br>d'exercice<br>moyen<br>pondéré | Nombre<br>d'actions | Prix<br>d'exercice<br>moyen<br>pondéré | Nombre<br>d'actions |
| <b>Options en circulation au début de la période</b> | 38,32 \$                               | 2 498 973           | 32,97 \$                               | 1 794 377           |
| Attribuées pour l'achat d'actions                    | 48,92 \$                               | 739 420             | 37,19 \$                               | 1 244 975           |
| Exercées                                             | 20,73 \$                               | (342 148)           | 9,42 \$                                | (422 511)           |
| Annulées                                             | 44,94 \$                               | (173 555)           | 48,44 \$                               | (117 868)           |
| <b>Options en circulation à la fin de la période</b> | 42,99 \$                               | 2 722 690           | 38,32 \$                               | 2 498 973           |

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en circulation et pouvant être exercées au 3 avril 2022.

| Options en circulation |           |                                                      | Options pouvant être exercées |                                                      |
|------------------------|-----------|------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------------------------|
| Prix d'exercice        | Nombre    | Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (en années) | Nombre                        | Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (en années) |
| 0,02 \$                | 62 271    | 2,0                                                  | 62 271                        | 2,0                                                  |
| 0,25 \$                | 55 248    | 2,4                                                  | 55 248                        | 2,4                                                  |
| 1,79 \$                | 44 307    | 2,9                                                  | 44 307                        | 2,9                                                  |
| 4,62 \$                | 22 221    | 4,0                                                  | 22 221                        | 4,0                                                  |
| 8,94 \$                | 124 444   | 4,8                                                  | 124 444                       | 4,8                                                  |
| 23,64 \$               | 42 576    | 5,4                                                  | 42 576                        | 5,4                                                  |
| 30,73 \$               | 48 730    | 5,2                                                  | 48 730                        | 5,2                                                  |
| 31,79 \$               | 35 622    | 5,6                                                  | 35 622                        | 5,6                                                  |
| 33,97 \$               | 755 909   | 8,2                                                  | 100 380                       | 8,2                                                  |
| 45,34 \$               | 47 244    | 7,2                                                  | 19 605                        | 7,2                                                  |
| 46,38 \$               | 8 573     | 7,6                                                  | 2 857                         | 7,6                                                  |
| 48,21 \$               | 11 045    | 9,4                                                  | —                             | 0,0                                                  |
| 48,93 \$               | 662 875   | 9,2                                                  | —                             | 0,0                                                  |
| 50,00 \$               | 250 000   | 8,2                                                  | 62 500                        | 8,2                                                  |
| 63,03 \$               | 373 674   | 7,0                                                  | 280 246                       | 7,0                                                  |
| 83,53 \$               | 177 951   | 6,2                                                  | 133 451                       | 6,2                                                  |
|                        | 2 722 690 | 7,5                                                  | 1 034 458                     | 5,9                                                  |

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

### Unités d'actions restreintes

En vertu du régime général, la société a attribué des UAR à des employés de la société. Les UAR sont considérées comme des instruments de capitaux propres aux fins comptables. Nous nous attendons à ce que les UAR dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par UAR. Les droits liés aux UAR sont acquis sur une période de trois ans à raison de un tiers à chaque anniversaire de la date d'attribution.

Les transactions liées aux UAR se présentent comme suit :

|                                                  | Exercice clos le |                 |
|--------------------------------------------------|------------------|-----------------|
|                                                  | 3 avril<br>2022  | 28 mars<br>2021 |
|                                                  | Nombre           | Nombre          |
| <b>UAR en circulation au début de la période</b> | 137 117          | 39 432          |
| Attribuées                                       | 152 320          | 119 758         |
| Réglées                                          | (49 968)         | (13 386)        |
| Annulées                                         | (23 879)         | (8 687)         |
| <b>UAR en circulation à la fin de la période</b> | <b>215 590</b>   | <b>137 117</b>  |

Un maximum de 3 008 686 actions à droit de vote subalterne a été réservé aux fins d'émission en faveur de certains employés de la société en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres, l'acquisition des droits étant conditionnelle au respect des conditions relatives à la période de service et aux objectifs de rendement de même que d'autres conditions du régime.

### Comptabilisation des attributions fondées sur des actions

Pour l'exercice clos le 3 avril 2022, la société a comptabilisé un montant de 14,0 M\$ à titre de surplus d'apport et de charge de rémunération pour les options sur actions et les UAR (28 mars 2021 – 11,3 M\$; 29 mars 2020 – 7,8 M\$). La charge de rémunération fondée sur des actions est comprise dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Les hypothèses qui ont servi à l'évaluation de la juste valeur des options attribuées selon la méthode d'évaluation des options de Black et Scholes à la date d'attribution sont les suivantes :

|                                                  | Exercice clos le |                 |
|--------------------------------------------------|------------------|-----------------|
|                                                  | 3 avril<br>2022  | 28 mars<br>2021 |
| Évaluation moyenne pondérée du cours de l'action | 48,92 \$         | 37,19 \$        |
| Prix d'exercice moyen pondéré                    | 48,92 \$         | 37,19 \$        |
| Taux d'intérêt sans risque                       | 0,44 %           | 0,32 %          |
| Durée prévue (en années)                         | 5                | 5               |
| Rendement prévu de l'action                      | — %              | — %             |
| Volatilité                                       | 40 %             | 40 %            |
| Juste valeur moyenne pondérée des options émises | 14,36 \$         | 9,90 \$         |

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

### Note 19. Transactions entre parties liées

La société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires et des organismes liés à des membres du conseil d'administration des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022, la société a engagé des charges de 1,7 M\$ (28 mars 2021 – 1,2 M\$; 29 mars 2020 – 1,7 M\$), auprès de sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes nets dus à des parties liées s'élevaient à 0,3 M\$ au 3 avril 2022 (28 mars 2021 – 0,3 M\$).

L'obligation locative à payer au précédent actionnaire ayant le contrôle des activités acquises de Baffin Inc. (le « fournisseur Baffin ») pour les locaux loués s'élevait à 3,8 M\$ au 3 avril 2022 (28 mars 2021 – 4,6 M\$). Au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022, la société a payé aux entités liées au fournisseur Baffin le capital et les intérêts sur l'obligation locative, déduction faite des allègements de loyer, ainsi que d'autres coûts d'exploitation, pour un total de 1,4 M\$ (28 mars 2021 – 1,2 M\$; 29 mars 2020 – 1,4 M\$). Aucun montant n'était à payer à des entités liées à Baffin au 3 avril 2022 et au 28 mars 2021.

#### *Modalités des transactions entre parties liées*

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon les modalités prévues dans une entente approuvée, ou sont approuvées par le conseil d'administration.

#### *Rémunération des principaux dirigeants*

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration, le président du conseil et chef de la direction et les dirigeants qui relèvent directement du président du conseil et chef de la direction.

|                                      | Exercice clos le |                 |                 |
|--------------------------------------|------------------|-----------------|-----------------|
|                                      | 3 avril<br>2022  | 28 mars<br>2021 | 29 mars<br>2020 |
|                                      | \$               | \$              | \$              |
| Avantages du personnel à court terme | 12,5             | 13,2            | 9,1             |
| Avantages du personnel à long terme  | 0,1              | 0,1             | 0,1             |
| Rémunération fondée sur des actions  | 11,5             | 8,6             | 5,9             |
| <b>Charge de rémunération</b>        | <b>24,1</b>      | <b>21,9</b>     | <b>15,1</b>     |

### Note 20. Instruments financiers et justes valeurs

Selon la direction, la juste valeur de la trésorerie, des créances clients et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable, principalement en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Les actifs financiers et passifs financiers dérivés de la société sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Le tableau suivant donne de l'information sur la façon dont la juste valeur de ces actifs financiers et passifs financiers est déterminée, principalement sur les techniques d'évaluation et les données d'entrée utilisées.

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

| Actifs financiers/<br>passifs financiers | Hiérarchie des<br>justes valeurs | Techniques d'évaluation et principales<br>données d'entrée                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Contrats<br>de change à terme            | Niveau 2                         | Les flux de trésorerie futurs sont estimés en fonction de taux de change à terme (découlant de taux de change à terme observables à la fin de la période de présentation de l'information financière) et des taux liés à des contrats à terme, actualisés à un taux qui tient compte du risque de crédit de diverses contreparties.                      |
| Swaps de devises<br>et de taux d'intérêt | Niveau 2                         | Les flux de trésorerie futurs sont estimés en fonction de taux de change à terme (découlant de taux de change à terme et de taux d'intérêt observables à la fin de la période de présentation de l'information financière) et des taux liés à des contrats à terme, actualisés à un taux qui tient compte du risque de crédit de diverses contreparties. |

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers de la société, à l'exception des instruments financiers à court terme comptabilisés au coût amorti.

|                                                                | 3 avril 2022 |          |          |                     |                 | 28 mars 2021 |          |          |                     |                 |
|----------------------------------------------------------------|--------------|----------|----------|---------------------|-----------------|--------------|----------|----------|---------------------|-----------------|
|                                                                | Niveau 1     | Niveau 2 | Niveau 3 | Valeur<br>comptable | Juste<br>valeur | Niveau 1     | Niveau 2 | Niveau 3 | Valeur<br>comptable | Juste<br>valeur |
|                                                                | \$           | \$       | \$       | \$                  | \$              | \$           | \$       | \$       | \$                  | \$              |
| <b>Actifs financiers</b>                                       |              |          |          |                     |                 |              |          |          |                     |                 |
| Dérivés inclus<br>dans les autres<br>actifs courants           | —            | 9,5      | —        | 9,5                 | 9,5             | —            | 5,9      | —        | 5,9                 | 5,9             |
| Dérivés inclus<br>dans les autres<br>actifs à long<br>terme    | —            | 20,4     | —        | 20,4                | 20,4            | —            | 5,1      | —        | 5,1                 | 5,1             |
| <b>Passifs<br/>financiers</b>                                  |              |          |          |                     |                 |              |          |          |                     |                 |
| Dérivés inclus<br>dans les<br>créditeurs et<br>charges à payer | —            | 10,4     | —        | 10,4                | 10,4            | —            | 8,8      | —        | 8,8                 | 8,8             |
| Dérivés inclus<br>dans les autres<br>passifs à long<br>terme   | —            | 23,1     | —        | 23,1                | 23,1            | —            | 19,5     | —        | 19,5                | 19,5            |
| Emprunt à terme                                                | —            | 370,0    | —        | 370,0               | 386,9           | —            | 367,8    | —        | 367,8               | 377,3           |

Au 3 avril 2022, aucun autre transfert n'avait été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

### Note 21. Objectifs et politiques de gestion du risque financier

Le principal objectif de la société en matière de gestion du risque est de protéger les actifs et les flux de trésorerie de la société afin d'accroître la valeur de la société.

La société est exposée au risque de gestion du capital, au risque de liquidité, au risque de crédit, au risque de marché, au risque de change et au risque de taux d'intérêt. La haute direction et le conseil d'administration de la société supervisent la gestion de ces risques. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les politiques de gestion de chacun de ces risques, lesquels sont résumés ci-après.

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

### Gestion du capital

La société gère son capital et sa structure du capital en ayant pour objectif d'assurer un fonds de roulement net suffisant tout au long du cycle d'exploitation annuel et de fournir les ressources financières suffisantes à la croissance des activités afin de satisfaire à la demande à long terme des clients. Le conseil d'administration surveille la gestion du capital de la société sur une base régulière. La société évalue régulièrement la suffisance du capital et sa capacité de financement, puis effectue des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque du secteur.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières au moment requis. La démarche de la société pour gérer le risque de liquidité consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, de toujours disposer de liquidités suffisantes pour satisfaire aux exigences liées aux activités, aux dépenses d'investissement, au service de la dette et à des fins générales, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Les fonds provenant des activités d'exploitation constituent la principale source de liquidités. La société a également recours à la facilité renouvelable et aux facilités en Chine continentale en tant que source de liquidités pour les besoins en fonds de roulement à court terme. La société examine régulièrement les flux de trésorerie réels et prévus afin d'assurer que sa capacité de financement demeure adéquate.

Le tableau suivant présente un sommaire des exigences contractuelles en matière de flux de trésorerie futurs non actualisés au 3 avril 2022.

|                                                                      | 2023         | 2024        | 2025        | 2026        | 2027        | Par<br>la suite | Total        |
|----------------------------------------------------------------------|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------------|--------------|
|                                                                      | \$           | \$          | \$          | \$          | \$          | \$              | \$           |
| Créditeurs et charges à payer                                        | 176,2        | —           | —           | —           | —           | —               | 176,2        |
| Emprunt à terme                                                      | 3,8          | 3,8         | 3,8         | 3,8         | 3,8         | 351,8           | 370,8        |
| Engagements de paiement<br>d'intérêts liés aux emprunts <sup>1</sup> | 17,2         | 16,7        | 16,7        | 16,7        | 16,7        | 8,4             | 92,4         |
| Contrats de change à terme                                           | 0,9          | —           | —           | 2,7         | —           | —               | 3,6          |
| Obligations locatives                                                | 65,8         | 54,6        | 50,5        | 39,6        | 33,3        | 79,9            | 323,7        |
| Obligations au titre des<br>régimes de retraite                      | —            | —           | —           | —           | —           | 2,2             | 2,2          |
| <b>Total des obligations<br/>contractuelles</b>                      | <b>263,9</b> | <b>75,1</b> | <b>71,0</b> | <b>62,8</b> | <b>53,8</b> | <b>442,3</b>    | <b>968,9</b> |

1. Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés en fonction du solde de l'emprunt et du taux d'intérêt à payer sur l'emprunt à terme, soit 4,51 % au 3 avril 2022.

Au 3 avril 2022, nous avons d'autres obligations, notamment des provisions au titre des garanties, des retours sur ventes, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et des passifs d'impôt différé. Ces obligations n'ont pas été incluses dans le tableau ci-dessus, car le calendrier et le montant des paiements futurs sont incertains.

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

### *Facilité de lettres de garantie*

Le 14 avril 2020, Canada Goose Inc. a conclu une facilité de lettres de garantie d'un montant de 10,0 M\$. Les lettres de garantie peuvent être émises pour une durée d'au plus 12 mois et des frais seront prélevés sur leur durée selon un taux annuel équivalant à 1,2 % de leur valeur nominale. Les montants prélevés sur la facilité seront affectés au financement des besoins en fonds de roulement au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables. La société rembourse immédiatement à la banque émettrice les montants prélevés sur les lettres de garantie. Au 3 avril 2022, un montant de 5,4 M\$ était en cours.

En outre, au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022, une filiale de la société en Chine continentale a conclu des facilités de lettres de garantie d'un montant de 9,3 M\$. Les montants prélevés seront affectés au soutien des activités de ventes au détail, au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables.

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations liées à un instrument financier ou à un contrat de client et entraîne ainsi une perte financière.

Le risque de crédit découle de la possibilité que certaines parties se trouvent dans l'incapacité de respecter leurs obligations. La société gère son risque de crédit au moyen d'une combinaison d'assurance-crédit de tiers et de gestion interne des risques. L'assurance-crédit est offerte aux clients par un tiers et est assujettie à la surveillance continue de la solvabilité des clients de la société. L'assurance couvre une tranche précise des produits, qui peut être inférieure au total des produits de la société attribuables à un client en particulier. La société a conclu une entente avec un tiers afin d'assurer les risques de pertes jusqu'à concurrence de 90 % des créances auprès de certains clients désignés, pour une franchise totale de 0,1 M\$, jusqu'à concurrence de 30,0 M\$ par année. Au 3 avril 2022, le montant total des créances assurées en vertu de cette entente s'élevait à environ 8,1 M\$ (28 mars 2021 – 5,7 M\$), sous réserve du plafond de la police. En plus d'avoir recours à l'assurance-crédit de tiers, la société établit des modalités de paiement avec ses clients pour atténuer le risque de crédit et continue de surveiller étroitement l'exposition de ses créances clients au risque de crédit.

Afin d'atténuer davantage le risque de crédit, certains clients versent, pour leurs commandes saisonnières, une avance que nous déduisons des créances clients lors de la livraison des articles. Au 3 avril 2022, les avances reçues se chiffraient à 0,2 M\$ (28 mars 2021 – 1,6 M\$) et étaient incluses dans les créditeurs et charges à payer.

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le classement par antériorité des créances clients se présente comme suit :

|                                  | En souffrance |             |            |            |             |
|----------------------------------|---------------|-------------|------------|------------|-------------|
|                                  | Total         | Courant     | < 30 jours | De 31 à    |             |
|                                  |               |             |            | 60 jours   | > 61 jours  |
|                                  | \$            | \$          | \$         | \$         | \$          |
| Créances clients                 | 22,0          | 14,4        | 2,8        | 2,1        | 2,7         |
| Créances sur cartes de crédit    | 2,5           | 2,5         | —          | —          | —           |
| Autres créances                  | 19,3          | 9,5         | —          | —          | 9,8         |
| <b>3 avril 2022</b>              | <b>43,8</b>   | <b>26,4</b> | <b>2,8</b> | <b>2,1</b> | <b>12,5</b> |
| Créances clients                 | 21,9          | 9,0         | 5,4        | 1,4        | 6,1         |
| Créances sur cartes de crédit    | 2,1           | 2,1         | —          | —          | —           |
| Subventions publiques à recevoir | 4,4           | 4,4         | —          | —          | —           |
| Autres créances                  | 14,3          | 14,3        | —          | —          | —           |
| <b>28 mars 2021</b>              | <b>42,7</b>   | <b>29,8</b> | <b>5,4</b> | <b>1,4</b> | <b>6,1</b>  |

### Programme d'affacturage des créances clients

Une filiale européenne de la société a conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture. Les devises acceptées comprennent l'euro, la livre sterling et le franc suisse. La société paie des frais annuels correspondant au taux de référence EURIBOR ou LIBOR applicable, majoré de 1,15 %, d'après le nombre de jours séparant la date d'achat et la date d'échéance de la facture, soit un taux inférieur au taux d'emprunt moyen de la société en vertu de sa facilité renouvelable. Le programme vise à fournir des liquidités suffisantes pour soutenir les besoins en flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation à l'échelle internationale. Lors du transfert des créances, la société reçoit un produit en trésorerie et continue d'assurer le service des créances au nom de l'institution financière tierce. Le programme respecte les exigences en matière de décomptabilisation prescrites par IFRS 9, *Instruments financiers*, puisque la société transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété au moment de la vente d'une créance. Ce produit est classé dans les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation dans le tableau des flux de trésorerie.

Pour l'exercice clos le 3 avril 2022, la société a reçu un produit en trésorerie à la vente de créances clients d'une valeur comptable de 26,6 M\$, lesquelles ont été décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société (28 mars 2021 – 16,9 M\$). Des frais de moins de 0,1 M\$ ont été engagés au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022 (28 mars 2021 – moins de 0,1 M\$) et ont été inclus dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, dans l'état du résultat net. Au 3 avril 2022, le montant impayé des créances clients décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société, mais dont la société continuait d'assurer le service, s'élevait à 2,0 M\$ (28 mars 2021 – néant).

### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de fluctuation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de la variation des cours de marché. Les cours du marché comportent un risque de change et un risque de taux d'intérêt.

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

### Risque de change

#### Risque de change relatif aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les états financiers consolidés de la société sont présentés en dollars canadiens, mais une part importante des produits, des achats et des charges de la société sont libellés en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois et en dollars de Hong Kong. La société a conclu des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change découlant des produits, des achats et des charges libellés en ces devises. Certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. Le 18 décembre 2020, la société a lancé le programme de couverture d'exploitation pour l'exercice se clôturant le 3 avril 2022. Au cours du deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, la société a mis sur pied le programme de couverture d'exploitation pour l'exercice se clôturant le 2 avril 2023.

Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Nous nous exposons en conséquence à des profits et à des pertes de change. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien, dans la mesure où ces devises ne font pas l'objet d'une couverture, se traduira par une augmentation des produits qui aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

La société a comptabilisé les pertes latentes suivantes liées à la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global.

|                                                                             | Exercice clos le |                |              |                |              |                  |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|--------------|----------------|--------------|------------------|
|                                                                             | 3 avril 2022     |                | 28 mars 2021 |                | 29 mars 2020 |                  |
|                                                                             | Perte nette      | Charge d'impôt | Perte nette  | Charge d'impôt | Perte nette  | Économie d'impôt |
|                                                                             | \$               | \$             | \$           | \$             | \$           | \$               |
| Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie | (4,5)            | (0,1)          | (0,3)        | (1,1)          | (3,7)        | 1,1              |

La société a reclassé les pertes et les profits découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie aux postes des états financiers consolidés indiqués dans le tableau qui suit.

|                                                                             | Exercice clos le |              |              |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------|--------------|
|                                                                             | 3 avril 2022     | 28 mars 2021 | 29 mars 2020 |
| <b>Perte (profit) découlant des autres éléments du résultat global</b>      | <b>\$</b>        | <b>\$</b>    | <b>\$</b>    |
| Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie |                  |              |              |
| Produits                                                                    | 3,9              | 3,3          | (0,2)        |
| Frais de vente, généraux et administratifs                                  | (0,4)            | (0,2)        | 1,0          |
| Stocks                                                                      | (0,9)            | (0,9)        | 0,1          |

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022, un profit latent de 4,7 M\$ (28 mars 2021 – profit latent de 6,4 M\$; 29 mars 2020 – perte latente de 3,2 M\$) sur les contrats de change à terme qui ne sont pas traités comme des couvertures a été comptabilisé à titre de frais de vente, généraux et administratifs dans l'état du résultat net.

Les contrats de change à terme en cours relatifs aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au 3 avril 2022 se présentent comme suit :

| (en millions)                                                     | Montant global | Devise           |
|-------------------------------------------------------------------|----------------|------------------|
| Contrat à terme de gré à gré visant l'achat de dollars canadiens  | 57,4 \$ US     | Dollar américain |
|                                                                   | 66,0 €         | Euro             |
| Contrat à terme de gré à gré visant la vente de dollars canadiens | 35,6 \$ US     | Dollar américain |
|                                                                   | 34,5 €         | Euro             |
| Contrat à terme de gré à gré visant l'achat d'euros               | 293,3 CNY      | Yuan chinois     |
|                                                                   | 29,9 £         | Livre sterling   |
|                                                                   | 2,1 CHF        | Franc suisse     |
| Contrat à terme de gré à gré visant la vente d'euros              | 8,3 CHF        | Franc suisse     |
|                                                                   | 3,9 £          | Livre sterling   |

### Risque de change lié aux emprunts

La société conclut des transactions sur dérivés pour couvrir une partie de son exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change liés aux paiements de capital et d'intérêts sur son emprunt à terme libellé en dollars américains (note 16). La société a également conclu un contrat de change à terme d'une durée de cinq ans en vendant un montant de 368,5 M\$ et en recevant un montant de 270,0 M\$ US, évalués à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur une tranche des emprunts à terme.

Le tableau ci-dessous présente les profits et les pertes latents liés à la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

|                                                                                | Exercice clos le |                |                          |                           |                          |                |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|----------------|
|                                                                                | 3 avril 2022     |                | 28 mars 2021             |                           | 29 mars 2020             |                |
|                                                                                | Profit net       | Charge d'impôt | (Perte nette) profit net | (Charge) économie d'impôt | Profit net (perte nette) | Charge d'impôt |
|                                                                                | \$               | \$             | \$                       | \$                        | \$                       | \$             |
| Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie                         | 13,2             | (4,5)          | (0,9)                    | (0,5)                     | 1,3                      | (0,2)          |
| Swap de devises libellé en euros désigné comme couverture d'investissement net | —                | —              | 0,2                      | 0,1                       | (0,3)                    | (0,2)          |

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente les pertes et les profits découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a reclassés dans les frais de vente, généraux et administratifs.

|                                                                        | Exercice clos le |                 |                 |
|------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------|-----------------|
|                                                                        | 3 avril<br>2022  | 28 mars<br>2021 | 29 mars<br>2020 |
| <b>Perte (profit) découlant des autres éléments du résultat global</b> | \$               | \$              | \$              |
| Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie                 | 0,9              | 5,6             | (5,3)           |

Au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022, une perte latente de 4,6 M\$ (28 mars 2021 – perte latente de 21,7 M\$; 29 mars 2020 – profit latent de 3,3 M\$) liée à la juste valeur du contrat de change à terme à échéance éloignée relatif à une tranche du solde de l'emprunt à terme a été comptabilisée à titre de frais de vente, généraux et administratifs dans l'état du résultat net.

### **Risque de taux d'intérêt**

La société est exposée à un risque de taux d'intérêt lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu de la facilité renouvelable, de l'emprunt à terme et des facilités en Chine continentale. Compte tenu du solde moyen pondéré des emprunts impayés en vertu de nos facilités en Chine continentale au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen sur nos emprunts aurait entraîné une augmentation de 0,1 M\$ de nos charges d'intérêts (28 mars 2021 – 0,1 M\$). De même, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen de l'emprunt à terme aurait donné lieu à une hausse des charges d'intérêts d'un montant de 3,7 M\$ (28 mars 2021 – 2,6 M\$).

La société a conclu des swaps de taux d'intérêt d'une durée de cinq ans en fixant la composante LIBOR de son taux d'intérêt à 0,95 % sur le montant notionnel de la dette, qui s'élève à 270,0 M\$ US. Les swaps viennent à échéance le 31 décembre 2025. À la suite de la modification relative à la refixation de taux, le taux d'intérêt applicable aux swaps de taux d'intérêt est maintenant de 4,45 %. Les swaps de taux d'intérêt ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Le risque de taux d'intérêt sur la facilité d'emprunt à terme est en partie atténué par des couvertures sous forme de swaps de taux d'intérêt. L'incidence des variations futures des taux d'intérêt sur nos charges d'intérêts futures dépendra principalement du montant brut des emprunts à ce moment.

## Notes annexes

3 avril 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

### Note 22. Faits saillants sur les flux de trésorerie

*Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation*

|                                                                      | Exercice clos le |                 |                 |
|----------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------|-----------------|
|                                                                      | 3 avril<br>2022  | 28 mars<br>2021 | 29 mars<br>2020 |
|                                                                      | \$               | \$              | \$              |
| Créances clients                                                     | (8,7)            | (10,4)          | (10,6)          |
| Stocks                                                               | (60,7)           | 67,0            | (141,8)         |
| Autres actifs courants                                               | (3,4)            | 5,8             | 1,2             |
| Créditeurs et charges à payer                                        | (8,5)            | 28,2            | 3,6             |
| Provisions                                                           | 3,7              | 8,2             | 14,5            |
| Autres                                                               | (5,2)            | 5,7             | 2,5             |
| <b>Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation</b> | <b>(82,8)</b>    | <b>104,5</b>    | <b>(130,6)</b>  |

### Note 23. Événements postérieurs à la date de clôture

Coentreprise

Le 4 avril 2022, la société et son partenaire de distribution de longue date, Sazaby League Ltd, ont formé une coentreprise, Canada Goose Japan, afin de créer des synergies dans le cadre de leur entente commerciale. La société a fourni un apport de 2,5 M\$ pour obtenir 50 % de l'entité juridique englobant la coentreprise, et elle contrôle la coentreprise depuis la date de sa création. Sazaby a fourni un apport en trésorerie de même que certains actifs et passifs en échange de sa quote-part de 50 %.

L'acquisition sera comptabilisée comme un regroupement d'entreprises, et la société consolidera la totalité des résultats de la coentreprise à compter de la date d'acquisition. Compte tenu du calendrier de la transaction et de l'incertitude d'évaluation relative aux ajustements liés à la contrepartie finale en vertu de la convention d'achat, la répartition du prix d'achat n'a pas encore été finalisée. Une répartition préliminaire du prix d'achat sera présentée dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés du premier trimestre de 2023 de la société.

Des coûts de transaction de 0,7 M\$ ont été inclus dans les frais de vente, généraux et administratifs dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global pour l'exercice clos le 3 avril 2022.

**ANNEXE I – INFORMATION FINANCIÈRE RÉSUMÉE DE  
CANADA GOOSE HOLDINGS INC.  
(SOCIÉTÉ MÈRE)**

Toutes les activités d'exploitation de la société sont exercées par sa filiale. Canada Goose Holdings Inc. est une société de portefeuille qui ne compte aucun actif significatif et n'exerce pas d'activités commerciales, autres que des placements dans ses filiales. La convention de crédit de Canada Goose Inc., une filiale entièrement détenue de Canada Goose Holdings Inc., comprend certaines clauses qui limitent la capacité de Canada Goose Inc. de verser des dividendes, de prêter des fonds et d'effectuer d'autres distributions en amont à Canada Goose Holdings Inc.

Les présents états financiers résumés de la société mère ont été préparés au moyen des mêmes principes et méthodes comptables décrits dans les notes annexes aux états financiers consolidés. Se reporter aux états financiers consolidés et aux notes annexes ci-dessus pour obtenir de plus amples renseignements concernant les présents états financiers résumés.

**INFORMATION RELATIVE À LA SOCIÉTÉ MÈRE**  
**Canada Goose Holdings Inc.**  
**Annexe I – États résumés du résultat net**  
(en millions de dollars canadiens)

|                                                                                 | <b>Exercice clos le</b> |                                            |                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|
|                                                                                 | <b>3 avril<br/>2022</b> | <b>28 mars<br/>2021</b>                    | <b>29 mars<br/>2020</b>                    |
|                                                                                 |                         | <i>Données<br/>retraitées<br/>(note 1)</i> | <i>Données<br/>retraitées<br/>(note 1)</i> |
|                                                                                 | \$                      | \$                                         | \$                                         |
| Quote-part du bénéfice global de la filiale                                     | 88,6                    | 74,7                                       | 152,6                                      |
| Produits tirés des honoraires de la filiale<br>(honoraires versés à la filiale) | 10,8                    | (1,3)                                      | 7,2                                        |
|                                                                                 | 99,4                    | 73,4                                       | 159,8                                      |
| Frais de vente, généraux et administratifs                                      | 16,9                    | 13,1                                       | 9,9                                        |
| Charges d'intérêts, montant net et autres charges<br>financières                | 1,9                     | —                                          | —                                          |
| <b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>                                     | 80,6                    | 60,3                                       | 149,9                                      |
| Économie d'impôt                                                                | (2,0)                   | (4,7)                                      | (0,6)                                      |
| <b>Bénéfice net</b>                                                             | 82,6                    | 65,0                                       | 150,5                                      |

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers résumés.*

**INFORMATION RELATIVE À LA SOCIÉTÉ MÈRE**  
**Canada Goose Holdings Inc.**  
**Annexe I – États résumés de la situation financière**  
(en millions de dollars canadiens)

|                                                | <b>3 avril<br/>2022</b> | <b>28 mars<br/>2021</b>                    | <b>30 mars<br/>2020</b>                    |
|------------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|
|                                                |                         | <i>Données<br/>retraitées<br/>(note 1)</i> | <i>Données<br/>retraitées<br/>(note 1)</i> |
| <b>Actif</b>                                   | <b>\$</b>               | <b>\$</b>                                  | <b>\$</b>                                  |
| <b>Actifs courants</b>                         |                         |                                            |                                            |
| Trésorerie                                     | 0,3                     | 4,3                                        | 0,6                                        |
| Autres actifs courants                         | —                       | —                                          | 0,1                                        |
| <b>Total des actifs courants</b>               | <b>0,3</b>              | <b>4,3</b>                                 | <b>0,7</b>                                 |
| Billet à recevoir de la filiale                | 60,5                    | 43,3                                       | 54,0                                       |
| Placement dans la filiale                      | 638,2                   | 549,6                                      | 474,9                                      |
| Impôt différé                                  | 9,3                     | 7,3                                        | 2,6                                        |
| <b>Total de l'actif</b>                        | <b>708,3</b>            | <b>604,5</b>                               | <b>532,2</b>                               |
| <b>Passif</b>                                  |                         |                                            |                                            |
| <b>Passifs courants</b>                        |                         |                                            |                                            |
| Créditeurs et charges à payer                  | 0,6                     | 0,4                                        | 0,3                                        |
| Montant à payer à la filiale                   | 279,8                   | 26,5                                       | 34,6                                       |
| <b>Total du passif</b>                         | <b>280,4</b>            | <b>26,9</b>                                | <b>34,9</b>                                |
| <b>Capitaux propres</b>                        |                         |                                            |                                            |
| Capital social                                 | 118,5                   | 120,5                                      | 114,7                                      |
| Surplus d'apport                               | 36,2                    | 25,2                                       | 15,7                                       |
| Bénéfices non distribués                       | 273,2                   | 431,9                                      | 366,9                                      |
| <b>Total des capitaux propres</b>              | <b>427,9</b>            | <b>577,6</b>                               | <b>497,3</b>                               |
| <b>Total du passif et des capitaux propres</b> | <b>708,3</b>            | <b>604,5</b>                               | <b>532,2</b>                               |

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers résumés.*

**INFORMATION RELATIVE À LA SOCIÉTÉ MÈRE**  
**Canada Goose Holdings Inc.**  
**Annexe I – États résumés des variations des capitaux propres**  
(en millions de dollars canadiens)

|                                                                                                                        | <b>Capital<br/>social</b> | <b>Surplus<br/>d'apport</b> | <b>Bénéfices non<br/>distribués</b>        | <b>Total</b> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------|--------------------------------------------|--------------|
|                                                                                                                        |                           |                             | <i>Données<br/>retraitées<br/>(note 1)</i> |              |
|                                                                                                                        | \$                        | \$                          | \$                                         | \$           |
| <b>Solde au 31 mars 2019</b>                                                                                           | 112,6                     | 9,2                         | 277,3                                      | 399,1        |
| Ajustement au titre d'une décision de l'IFRIC                                                                          | —                         | —                           | (18,9)                                     | (18,9)       |
| <b>Solde au 1<sup>er</sup> avril 2019</b>                                                                              | 112,6                     | 9,2                         | 258,4                                      | 380,2        |
| Première application d'IFRS 16 aux filiales                                                                            | —                         | —                           | (4,9)                                      | (4,9)        |
| Rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités | (1,6)                     | —                           | (37,1)                                     | (38,7)       |
| Exercice d'options sur actions                                                                                         | 3,7                       | (1,3)                       | —                                          | 2,4          |
| Bénéfice net                                                                                                           | —                         | —                           | 150,5                                      | 150,5        |
| Paiements fondés sur des actions                                                                                       | —                         | 7,8                         | —                                          | 7,8          |
| <b>Solde au 29 mars 2020</b>                                                                                           | 114,7                     | 15,7                        | 366,9                                      | 497,3        |
| Exercice d'options sur actions                                                                                         | 5,8                       | (1,8)                       | —                                          | 4,0          |
| Bénéfice net                                                                                                           | —                         | —                           | 65,0                                       | 65,0         |
| Paiements fondés sur des actions                                                                                       | —                         | 11,3                        | —                                          | 11,3         |
| <b>Solde au 28 mars 2021</b>                                                                                           | 120,5                     | 25,2                        | 431,9                                      | 577,6        |
| Rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités | (11,9)                    | —                           | (241,3)                                    | (253,2)      |
| Exercice d'options sur actions                                                                                         | 9,9                       | (2,8)                       | —                                          | 7,1          |
| Bénéfice net                                                                                                           | —                         | —                           | 82,6                                       | 82,6         |
| Paiements fondés sur des actions                                                                                       | —                         | 14,0                        | —                                          | 14,0         |
| Impôt différé sur les paiements fondés sur des actions                                                                 | —                         | (0,2)                       | —                                          | (0,2)        |
| <b>Solde au 3 avril 2022</b>                                                                                           | 118,5                     | 36,2                        | 273,2                                      | 427,9        |

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers résumés.*

**INFORMATION RELATIVE À LA SOCIÉTÉ MÈRE**  
**Canada Goose Holdings Inc.**  
**Annexe I – Tableaux résumés des flux de trésorerie**  
(en millions de dollars canadiens)

|                                                                                      | Exercice clos le |                                            |                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|
|                                                                                      | 3 avril<br>2022  | 28 mars<br>2021                            | 29 mars<br>2020                            |
|                                                                                      |                  | <i>Données<br/>retraitées<br/>(note 1)</i> | <i>Données<br/>retraitées<br/>(note 1)</i> |
|                                                                                      | \$               | \$                                         | \$                                         |
| <b>Activités d'exploitation</b>                                                      |                  |                                            |                                            |
| Bénéfice net                                                                         | 82,6             | 65,0                                       | 150,5                                      |
| Éléments sans effet sur la trésorerie :                                              |                  |                                            |                                            |
| Quote-part des bénéfices non distribués de la filiale                                | (88,6)           | (74,7)                                     | (152,6)                                    |
| Charges d'intérêts, montant net                                                      | 1,9              | —                                          | —                                          |
| Économie d'impôt                                                                     | (2,0)            | (4,7)                                      | (0,6)                                      |
| Rémunération fondée sur des actions                                                  | 14,0             | 11,3                                       | 7,8                                        |
|                                                                                      | 7,9              | (3,1)                                      | 5,1                                        |
| Variations des actifs et des passifs                                                 | (20,2)           | 2,8                                        | (9,6)                                      |
| Créditeurs intersociétés                                                             | 242,5            | —                                          | —                                          |
| <b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b> | 230,2            | (0,3)                                      | (4,5)                                      |
| <b>Activités d'investissement</b>                                                    |                  |                                            |                                            |
| Dividende reçu                                                                       | —                | —                                          | 38,7                                       |
| <b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>              | —                | —                                          | 38,7                                       |
| <b>Activités de financement</b>                                                      |                  |                                            |                                            |
| Rachat d'actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation                    | (241,3)          | —                                          | (37,1)                                     |
| Exercice d'options sur actions                                                       | 7,1              | 4,0                                        | 2,4                                        |
| <b>Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement</b> | (234,2)          | 4,0                                        | (34,7)                                     |
| (Diminution) augmentation de la trésorerie                                           | (4,0)            | 3,7                                        | (0,5)                                      |
| <b>Trésorerie au début de l'exercice</b>                                             | 4,3              | 0,6                                        | 1,1                                        |
| <b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>                                             | 0,3              | 4,3                                        | 0,6                                        |

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers résumés.*

**INFORMATION RELATIVE À LA SOCIÉTÉ MÈRE**  
**Canada Goose Holdings Inc.**  
**Annexe I – Notes annexes**  
(en millions de dollars canadiens)

**1. MODE DE PRÉSENTATION**

Canada Goose Holdings Inc. (la « société mère ») est une société de portefeuille qui exerce la quasi-totalité de ses activités commerciales par l'entremise de sa filiale. La société mère (une société de la Colombie-Britannique) a été constituée en société par actions le 21 novembre 2013.

La société mère a comptabilisé le bénéfice de sa filiale selon la méthode de la mise en équivalence dans les présents états financiers résumés non consolidés.

En avril 2021, l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« IFRIC ») a finalisé une décision entrant dans le champ d'application d'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, clarifiant la méthode de comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique, souvent appelés accords de type logiciel-service (« SaaS »). IAS 8 impose une application rétrospective pour les changements de méthodes comptables, et l'information financière comparative a été retraitée dans les présents états financiers consolidés. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés annuels pour en savoir davantage sur le retraitement des données des périodes comparatives.

**2. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ**

La société mère a préparé ces états financiers non consolidés conformément à la Norme comptable internationale 27, *États financiers individuels*, publiée par l'International Accounting Standards Board.

**3. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS**

La société mère n'avait aucune éventualité ni aucun engagement significatif au cours des périodes présentées.

**4. CAPITAUX PROPRES**

Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels pour la description de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui a eu lieu au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022.